

COMMUNES DE BOURNEZEAU ET SAINT VINCENT PUYMAUFRAIS

BOURNEZEAU

Info

BULLETIN MUNICIPAL // JANVIER 2026



www.bournezeau.fr



2, place de la Mairie - 85480 BOURNEZEAU
Tél. 02 51 40 71 29 - mairie@bournezeau.fr

ACTIVITÉ COMMUNALE

Nouveaux horaires
de la Mairie

P. 2

EN LIAISON AVEC

le SCOM change
de nom
P. 17

INFOS DIVERSES

Stop
aux incivilités
P. 37

2026

SAMEDI 10 JANVIER 2026

Vœux du Maire à la population

À 18 h 30, à la salle du Mitan Vendéen

**C'est avec plaisir que les élus et les agents vous accueilleront
pour passer ensemble un agréable moment.**

**À compter du 1^{er} janvier 2026
Les horaires d'ouverture
de la Mairie changent !**



CONTACT

MAIRIE

**2, Place de la Mairie
85480 BOURNEZEAU**

Tél. : 02.51.40.71.29

Site Internet : www.bournezeau.fr

E-mail : mairie@bournezeau.fr

Horaires d'accueil de la Mairie

	Matin	Après-midi
Lundi	9h-12h	14h-17h30
Mardi	9h-12h	Fermé
Mercredi	9h-12h	14h-17h30
Jeudi	9h-12h	Fermé
Vendredi	9h-12h	14h-17h30

Directeur de publication : Louisette BILLAUDEAU

Photos : Commune de Bournezeau, associations, écoles, Nadine BELY, Christian THIBAUD Roger WALKER, Freepik, PSD Graphic, Pixabay, Pexels, Graphic Burger

Conception / Impression :  

02 51 46 59 10 - www.imprimeriedubocage.fr



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Alors que s'ouvre cette nouvelle année, c'est avec une émotion toute particulière que je m'adresse à vous à travers ce dernier éditorial en tant que maire de Bournezeau.

Ces années passées à vos côtés ont été, pour moi, une expérience humaine et collective formidable, le mandat qui m'a été confié a été **une expérience profondément enrichissante**. Être maire, c'est vivre au plus près de sa commune, de ses habitants, de leurs attentes comme de leurs préoccupations. C'est aussi accepter des responsabilités qui comportent parfois des moments plus difficiles, des décisions délicates, des situations exigeantes. Mais ces défis font partie intégrante de la fonction et contribuent, eux aussi, à la richesse de l'engagement.

Servir notre commune, partager vos projets, vos attentes, vos réussites, a été un honneur et une source constante d'enrichissement. Chaque rencontre, chaque échange, chaque décision a contribué à renforcer ce lien profond qui unit les Bournevaiziens à leur commune.

Dans un monde où la croissance économique ralentit, où les vents extérieurs soufflent avec davantage de force et d'incertitude, tensions commerciales, évolutions géopolitiques, fluctuations monétaires, notre pays, comme beaucoup d'autres, doit conjuguer vigilance et ambition.

En France, la croissance estimée pour 2025 s'établit autour de 0,6 %, bien en deçà des rythmes auxquels nous étions habitués. Ce contexte constraint notre latitude de manœuvre : les choix budgétaires, les investissements publics, les choix de développement local doivent être plus rigoureux et mieux ciblés. Pour notre commune, chaque euro investi et chaque projet engagé doivent être utiles au présent tout en préparant l'avenir. Notre priorité reste de garantir des services publics solides, de préserver l'attractivité du territoire et de veiller tout particulièrement à la vitalité de notre centre-bourg, sans oublier notre implication en faveur de l'environnement. C'est dans cet esprit de résilience, face à une conjoncture parfois incertaine, que s'inscrit notre action locale. Tout au long de ce mandat, nous avons poursuivi notre engagement au service du cadre de vie, de la vitalité et du développement harmonieux de Bournezeau.

Les projets déjà réalisés, comme la maison des associations, la rénovation de la mairie ou encore le lotissement du Fief du Château, tout comme ceux actuellement en cours, tels que l'extension de la maison de santé, la création de deux commerces et de deux logements T2 ou les travaux de restauration

de l'église et le lotissement du Haut Bois, témoignent de la vitalité de notre territoire. À cela s'ajoutent les projets à l'étude, parmi lesquels la future médiathèque et la désimperméabilisation et renaturation de la place de la mairie. L'ensemble de ces actions illustre une dynamique solide, menée avec le souci constant de répondre aux besoins d'aujourd'hui, de préserver la bonne santé financière de la commune et de préparer sereinement l'avenir.

Après ces années passées à vos côtés, j'ai fait le choix de **ne pas solliciter un nouveau mandat** lors des prochaines élections municipales avec le sentiment du devoir accompli et la satisfaction d'avoir donné le meilleur de moi-même au service de Bournezeau, commune vivante, solidaire et tournée vers l'avenir. Cette décision, mûrement réfléchie, marque pour moi le moment de transmettre le relais.

Je souhaite adresser un remerciement particulier aux élus municipaux, qui ont exercé leur engagement en toute liberté, avec sérieux, constance et un profond sens de l'intérêt général. Les élus délégués, très investis dans leurs missions, ont formé une équipe soudée, motivée et compétente. Cette unité, cette manière de travailler ensemble dans la confiance et le respect, restera pour moi l'un des meilleurs souvenirs de cette période.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude aux agents communaux, dont le professionnalisme, l'engagement et le dévouement au service de la collectivité sont exemplaires. Leur soutien constant, leur disponibilité et leur compétence sont non seulement précieux mais également indispensables pour permettre aux élus de mener à bien leurs missions. Chaque jour, par leur travail discret mais efficace, ils contribuent concrètement au bon fonctionnement de notre commune et à la qualité des services rendus à nos habitants. Leur engagement mérite d'être souligné et chaleureusement salué.

Je tiens également à remercier l'ensemble des associations, les nombreux bénévoles et tous les habitants pour leur implication et la confiance qu'ils nous accordent. Leur énergie, leur présence sur le terrain et leur sens du collectif ont largement contribué à faire vivre nos projets et à renforcer le dynamisme de notre commune.

LE MOT DU MAIRE DE BOURNEZEAU

Rien de ce qui a été accompli n'aurait été possible sans ce formidable élan partagé, qui fait la force de notre territoire.

Je souhaite également saluer l'ensemble des acteurs économiques de notre commune - commerçants, artisans, entrepreneurs et entreprises locales - qui, par leur dynamisme et leur créativité, participent activement à l'attractivité et à la vitalité de notre territoire. Leur engagement au quotidien contribue à créer des emplois, à maintenir des services de proximité et à renforcer le lien social. Leur capacité à s'adapter aux évolutions économiques et à innover est un véritable moteur pour notre commune, et leur rôle mérite d'être pleinement reconnu et encouragé. Alors que notre mandat touche à sa fin, je tiens à adresser mes remerciements les plus sincères à chacun d'entre vous. En tant que maire, c'est un véritable honneur de servir et d'accompagner les

citoyens. Merci à tous pour votre soutien, votre bienveillance, votre confiance et votre contribution au développement de notre belle commune. Gardons toujours à cœur la même ambition : faire vivre une commune solidaire, dynamique et accueillante pour tous. Comme le disait si justement Antoine de Saint-Exupéry : « L'avenir appartient à ceux qui croient à la beauté de leurs rêves. » Continuons à rêver, à construire et à avancer ensemble pour notre territoire et pour les générations futures.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de sérénité pour cette année 2026. Que cette nouvelle année vous apporte de nombreux moments de joie partagée, la réussite de vos projets personnels et familiaux, et l'énergie nécessaire pour relever ensemble les défis à venir.

Le 10 novembre 2025

Le Maire,



Louisette BILLAUDEAU



LE MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ DE SAINT VINCENT PUYMAUFRAIS



Chères Manfraidiennes, chers Manfraidiens,

L'année 2026 s'ouvre dans un contexte particulier : elle marque la fin du mandat municipal et l'entrée dans une période de réserve électorale. Ce bulletin sera donc le dernier avant les prochaines élections.

Nous souhaitons simplement remercier toutes celles et ceux qui, tout au long de ces années, ont contribué à la vitalité de notre commune : les agents municipaux, les associations, les bénévoles, les artisans, les commerçants et bien sûr l'ensemble des habitants.

Bonne année à vous, habitantes et habitants de Saint-Vincent-Puymaufrais,... à vous tous qui faites vivre ce territoire, chacun à votre manière, dans vos foyers, vos associations, vos commerces, vos exploitations, vos services.

Comme le disait Jacques Brel, « Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. »

Bonne année également à toutes celles et ceux qui œuvrent chaque jour au service de la commune : les agents techniques, administratifs, scolaires, culturels... Votre tâche n'est pas simple, l'équilibre est souvent fragile, mais votre engagement fait la différence. Merci pour votre professionnalisme et votre sens du service public.

Il faut de l'énergie collective pour faire vivre un village. Et cette énergie, elle se puise dans le quotidien : dans le soin apporté à nos lieux, dans les décisions prises ensemble, dans les sourires échangés, dans les gestes simples qui font communauté.

Que cette nouvelle année soit aussi l'occasion d'adresser nos vœux à tous ceux pour qui la vie, ici ou ailleurs, reste difficile. Meilleurs vœux à la planète et à son climat malmené, à la santé parfois fragile de nos territoires, à tous les services publics qui nous relient, à la démocratie qu'il nous revient à tous de faire vivre.

Oui, la proximité n'a pas de prix. Elle est le ciment de notre vie collective. Ensemble, continuons à cultiver la bienveillance, la solidarité et le respect du vivant — ces valeurs qui font la richesse de nos communes.

Que 2026 soit une année d'espérance, d'attention et d'élan commun.

Le 7 novembre 2025

Le Maire délégué,



Jérôme AUBINEAU



I SOMMAIRE I

I - LE MOT DU MAIRE DE BOURNEZEAU	P. 3
LE MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ	
DE SAINT VINCENT PUYMAUFRAIS	P. 5
II- SOMMAIRE	P. 6

III - L' ACTIVITÉ COMMUNALE

• Commission « Relations avec les professionnels »	P. 7
• Comité « Urbanisme »	P. 7
• Comité « Développement durable, éolien, espaces verts »	P. 8
• Comité « Voirie »	P. 9
• Matériel communal	P. 9
• Comité « Bâtiments, gestion des salles »	P. 9
• Comité « École - Affaires scolaires Restauration scolaire »	P. 10
• Comité « Enfance, jeunesse »	P. 12
• C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)	P. 12
• Foyer soleil	P. 13
• Comité « Culture et patrimoine »	P. 13
• Comité « Relations avec le monde associatif sportif »	P. 15
• Comité « Tourisme et promotion de la Commune »	P. 16

IV - EN LIAISON AVEC NOS PARTENAIRES

• SCOM : gestion des déchets de tonte, du nouveau pour la collecte	P. 17
--	-------

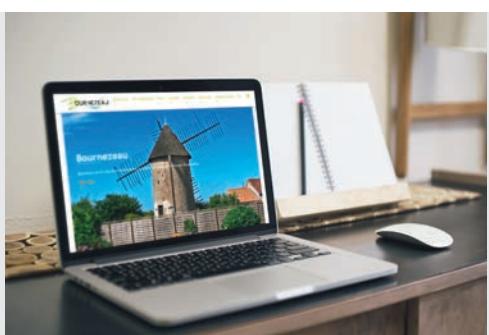
V - ENSEIGNEMENT, VIE ASSOCIATIVE ET AUTRES SERVICES À LA POPULATION

Enfance/Jeunesse :

École publique « La Courte Échelle »	P. 18
Amicale Laïque	P. 19
École privée « Saint André »	P. 20
Les Marsupil'Amis	P. 21
Familles Rurales	P. 22

Associations seniors :

Club de l'Amitié	P. 23
------------------	-------



LES ACTUALITÉS DE VOTRE COMMUNE

N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter en page d'accueil du site de la commune www.bournezeau.fr et vous recevrez chaque semaine, les actualités municipales et associatives de Bournezeau.

Associations sportives :

Basket Club Bournezeau	P. 23
Bournezeau Badminton Club	P. 24
Courlisch'Club	P. 24
Sportfit'Bournezeau	P. 25
École des Sports Bournezeau	P. 25
Les Randonneurs de Bournezeau	P. 26
Tennis Club Bournezeau	P. 26
Vélocipèdes Bournezeau	P. 27
USBSH Football	P. 27

Associations culturelles :

Les Amis de la bibliothèque	P. 28
Les Pattes à tracs	P. 29

Associations sociales et humanitaires :

Don de sang	P. 29
-------------	-------

Associations environnement/nature :

APEC	P. 30
------	-------

Autres :

Association Post Scolaire de l'Augoire	P. 30
Les Sapeurs-Pompiers Bournezeau	P. 31
EHPAD Les Humeaux	P. 31
Relais paroissial	P. 32

VI - INFORMATIONS DIVERSES

• Tarifs des salles municipales 2026	P. 33
• Tarifs des services municipaux 2026	P. 34
• Statistiques 2026	P. 35
• Démarches administratives / Maison France Services / inscriptions listes électorales	P. 36
• Recensement citoyen	P. 37
• Stop aux incivilités	P. 37

Photos « pris sur le vif »	P. 38
----------------------------	-------

VII - CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

Calendrier des évènements	P. 40
---------------------------	-------

COMMISSION RELATIONS AVEC LES PROFESSIONNELS

UNE DYNAMIQUE PARTAGÉE AVEC LES PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE : UN MOMENT D'ÉCHANGES ET DE CONVIVIALITÉ

Le 12 septembre dernier, la mairie a eu le plaisir d'accueillir les entreprises de la commune, commerçants et artisans pour un **petit-déjeuner convivial** organisé en partenariat avec **l'Union Bournevaizienne Artisans Commerçants (U.B.A.C.)**.

Ce rendez-vous a permis de **renforcer les liens entre les acteurs économiques locaux**, d'expliquer les projets engagés par la commune, d'échanger sur leurs projets, leurs besoins, mais aussi sur les défis qu'ils rencontrent au quotidien. Ces échanges riches et constructifs témoignent une nouvelle fois de la **dynamique et de la vitalité économique** de notre commune.

Je tiens à **remercier chaleureusement l'ensemble des participants** pour leur présence et leur engagement, ainsi que **l'Union Bournevaizienne Artisans Commerçants** pour son rôle essentiel dans l'animation du tissu local et la valorisation des savoir-faire de proximité.



Au-delà de ce moment de convivialité, la municipalité réaffirme sa **volonté d'accompagner et de soutenir** les professionnels dans leurs initiatives, consciente que leur réussite contribue directement à l'attractivité et à la vie de notre commune.

Ensemble, continuons à faire vivre notre commerce local !

*Le Maire,
Louisette BILLAUDEAU*

COMITÉ URBANISME

DEUX LOTISSEMENTS EN COURS :

L'UN SE CONSTRUIT, L'AUTRE VA ÊTRE ENGAGÉ.

Les constructions sur le lotissement « Le Haut Bois » prennent forme, plusieurs maisons sont terminées et habitées. Reste à réaliser le lot « Habitat Collectif » et le lot « Logement Social ».



La seconde tranche du lotissement « Le Fief du Château » va démarrer, la Commune a reçu l'accord de l'Etat pour urbaniser.

La réflexion sur la désimperméabilisation et la renaturation de la Place de la Mairie suit son cours, la réalisation va démarrer début 2026. La « Place éphémère » installée depuis le début de l'été a permis de tester auprès de la population ce nouvel aménagement. Les retours sont globalement positifs. Nous



RESPONSABLE : Jeannick DEBORDE
Membres élus : Antoine BITEAUD, Tristan DESSOIT, Christophe RINEAU, Franck DAVIEAU
Membres non élus : Daniel CORBINUS, Louis-Marie GIRAudeau, Denis ROUSSEAU, Régis GUIBERT, Raphaël PELLETREAU

avons tenu compte d'une observation concernant les places de stationnement à côté de l'église lors des cérémonies (sépultures, mariages) : 5 places de stationnement seront libérées (prioritairement pour la famille) derrière le muret, côté maisons.

Au tout début des travaux, la priorité sera donnée à la mise en place d'une signalétique pour bien indiquer les différents lieux de stationnement à proximité de la place (parking du vieux château, square des anciens combattants, parking de l'école, parking du Mitan, place des Papillons...).

*L'Adjoint délégué,
Jeannick DEBORDE*

COMITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÉOLIEN, ESPACES VERTS

LES FRUITS DES VERGERS PARTAGÉS SONT À NOTRE DISPOSITION

Poires, pommes, pêches, prunes, kiwis, framboises : la taille des arbres fruitiers aura lieu en février 2026 avec une équipe de bénévoles toujours aussi active et tous ceux qui ont envie d'apprendre la technique. Situés en différents endroits de la Commune, les vergers partagés sont à découvrir lors de vos balades dans le bourg.



ET SI LES SEMIS EN PIEDS DE MUR SE GÉNÉRALISAIENT SUR BOURNEZEAU ?

Désormais, lors des opérations comme celle qui s'est déroulée le samedi 25 octobre 2025 au matin, la Commune offre un sachet de graines (pour 50 mètres linéaires) à chaque participant. Ces fleurs ne nécessitent pas beaucoup d'entretien : il faut couper quand elles sont défleuries et les laisser refleurir... Comme elles sont un peu vagabondes, il faut de temps en temps ressemeler. Mais quel charme pour la Commune !

LE JARDINAGE, C'EST UN SAVOIR-FAIRE À PARTAGER

Quand le jardin est sympathique à voir, qu'il n'est pas trop gourmand en temps et qu'il a tout pour accueillir une belle biodiversité, profitons-en pour échanger sur nos pratiques car chaque petit Carré de verdure participe à la protection de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique. La découverte de jardins locaux qui a eu lieu le 7 juin 2025 a été un bon moment de convivialité. En 2026, rendez-vous dans 2 autres jardins locaux à l'occasion de la fête des jardins !



DE NOUVELLES HAIES ONT ÉTÉ PLANTÉES EN BORD DE ROUTE OU DE CHEMIN

cet automne chez les agriculteurs et les habitants hors centre bourg qui le souhaitent. L'opération a

RESPONSABLE : Jeannick DEBORDE

Membres élus : Antoine BITEAUD, Amélie BAUDET, Tatiana BALLET, Tristan DESSOIT, Clotilde JACQUEMART, Jérôme AUBINEAU

Membres non élus : Ludovic CARLETTINI, Roger WALKER, Louis-Marie GIRAudeau, Nadine DEBORDE, Bernard CHANCELLIER, Joël HERBRETEAU

concerné 1400 mètres de linéaire. Le département finance les arbres et la bâche biodégradable, la Commune regroupe les demandeurs, pose la bâche et avance les fonds liés aux plantations tandis que la Chambre d'Agriculture conseille.

L'OPÉRATION "UNE NAISSANCE, UN ARBRE" PREND LA FORME D'UNE MINI-FORêt

Le 13 décembre 2025, les parents et les enfants ont planté 32 arbres sur une parcelle jusqu'à présent enherbée du lotissement de l'Alouette.



LA COMMUNE A DONNÉ SON ACCORD POUR LA CRÉATION D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE CITOYEN

sur un terrain communal non cultivé depuis de nombreuses années et ciblé dans les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables, à Bezeau. C'est un beau projet mené par l'APEC (Association pour les Energies Citoyennes).

LE COMPOSTAGE COLLECTIF DE QUARTIER FONCTIONNE BIEN

Les 3 bacs à compost situés aux jardins de la lune accueillent 15 à 20 apporteurs tous les samedis matin. Attention à ne pas y mettre les coquillages qui, elles, doivent être déposées aux ateliers municipaux pendant les heures d'ouverture. Il n'y a pas eu jusqu'à présent de demande pour ouvrir d'autres points de compostage collectif.

SUR LA PLATEFORME DÉCHETS VERTS À L'OISELIERE, DES EFFORTS ONT ÉTÉ RÉALISÉS

Il n'y a plus d'apport de pelouse comme l'exige désormais la réglementation si l'on veut maintenir le site ouvert. La Commune fait 2 broyages par an et le broyat est à la disposition des habitants.

*L'Adjoint délégué,
Jeannick DEBORDE*

COMITÉ VOIRIE

En raison d'un manque d'effectifs au service « Voirie », l'organisation de l'entretien de voirie a été fortement perturbé cette année, occasionnant du retard sur le calendrier.

Un programme annuel d'entretien de la voirie se divisant en trois lots :

. **Lot 1** : travaux de rénovations par l'entreprise Eiffage pour un montant de 10 300,50 € HT

- › VC L'Hermitière et l'Esière : réparation aqueduc,
- › CR La Grande Violière : reprofilage chemin et curage fossé,
- › VC Villeneuve, l'Augoire : pose de bordures dans les courbes reprofilage, bicouche,
- › VC Tous Vents, la Poussardière et le Bois Bonneau : reprofilage et bicouche,
- › VC Pont Emery : pose de signalétique (risque inondation),
- › VC La Tuardière : purge sur voirie et reprofilage et bicouche,
- › Allée de Papillons : pose de caniveaux et reprofilage et sablage.



. **Lot 2** : Point à temps avec l'entreprise Vendée Services Emulsion 25 tonnes pour un montant de 17 550 € HT.

. **Lot 3** : Curage fossés et décapage des accotements avec l'entreprise 2LTP pour un montant de 7 989,52 € HT.

*L'Adjoint délégué,
Christophe RINEAU*

MATÉRIEL COMMUNAL

RENOUVELLEMENT DU MATÉRIEL COMMUNAL



Nous avons vendu le camion-benne poids lourd, devenu vieillissant et peu adapté à la conduite des agents communaux. Il a été remplacé par un camion-benne d'occasion de 3,5 tonnes, désormais mis à disposition des agents du service Espaces Verts.

Ce véhicule a été acquis auprès du garage Payneau pour un montant de **29 900 € HT**.

Par ailleurs, un **aérateur de pelouse** a été acheté auprès de l'entreprise Pubert, afin de favoriser l'entretien des pelouses du stade municipal. Coût de l'investissement : **4 415,83 € HT**.

*L'Adjoint délégué,
Christophe RINEAU*

COMITÉ BÂTIMENTS, GESTION DES SALLES

STADE

Outre la création d'un terrain de tennis, les différents pics de chaleur de cet été ont malmené les deux terrains de foot. Sur le terrain d'honneur le pythium est réapparu nous obligeant, en juillet, à effectuer un traitement à base de bactéries, puis un engazonnement au mois d'octobre. Quant au terrain d'entraînement, vu son état en sortie d'été, il a été préférable de faire un nouveau sablage durant les vacances de la Toussaint.

RESPONSABLE : Michel GILBERT
Membres élus : Amélie BAUDET, Tatiana BALLET, Jérôme BELAUD, Ingrid ZOUBAIRI, Guy SICOT, Dominique GOINEAU, Anne-Marie DAVIEAU
Membres non élus : Florian BROCHET, Nadine BELY



COMITÉ BÂTIMENTS, GESTION DES SALLES (SUITE)

Ces différentes opérations ont entraîné un surcoût d'entretien de 4 223 €. Nous avons également profité de la trêve estivale pour remplacer les projecteurs d'éclairage du terrain d'entraînement, par de l'éclairage LED d'un coût restant à charge pour la commune de 12 505 €. Le panneau d'affichage qui était hors service a été également remplacé pour un coût de 3 768 €.

BÂTIMENTS

A l'heure d'écrire ces lignes, les travaux de la maison de santé se terminent. Nous avons maintenant à disposition deux cabinets médicaux flambant neuf permettant à la municipalité d'être beaucoup plus compétitive dans les démarches de recherche de nouveaux médecins.



Les travaux de réhabilitation de l'église, eux, suivent leur cours. La consolidation du plancher sous l'autel est terminée, les équipes actuellement avancent sur le remplacement des toitures et le piquetage des



murs des zones concernées. Les vitraux nécessitant une dépose sont en atelier et les autres seront restaurés sur place.

Le chantier pour la réalisation de deux commerces et de deux logements sur le site de la maison Meunier a lui, pris du retard. La présence de deux anciens coffrets électriques toujours alimentés, a obligé les entreprises sur place à modifier leurs interventions durant le délai de dépose. Espérons que les conditions climatiques restent clémentes jusqu'à la mise « hors d'eau hors d'air » du bâtiment afin de réceptionner ce chantier durant l'été 2026.

*Le Conseiller Municipal délégué,
Michel GILBERT*

COMITÉ ÉCOLE - AFFAIRES SCOLAIRES RESTAURATION SCOLAIRE

RESPONSABLE : Jérôme AUBINEAU
Membres élus : Annie PELON, Monique BROCHARD, Daniel CHARNEAU, Anne-Marie DAVIEAU, Ingrid ZOUBAIRI, Amélie BAUDET, Jeannick DEBORDE
Membres non élus : Jacqueline PINEAU



UNE RESTAURATION ENGAGÉE ET DES AGENTS INVESTIS

L'année 2025 marque la **continuité d'un travail collectif engagé** depuis plusieurs années au service des enfants et des familles de Bournezeau.

Grâce à l'investissement quotidien des agents municipaux, des équipes pédagogiques, des parents et des partenaires, la restauration scolaire et le temps méridien continuent d'être des moments essentiels de bien-être, de convivialité et de découverte.

> DES PROFESSIONNELS AU SERVICE DU GOÛT ET DE LA QUALITÉ

Depuis plusieurs mois, la restauration scolaire bénéficie du savoir-faire de David Néron, **nouveau**

COMITÉ ÉCOLE - AFFAIRES SCOLAIRES RESTAURATION SCOLAIRE (SUITE)

cuisinier recruté par notre prestataire Restauval.

Entouré d'une équipe d'agents investis, il élabore chaque jour des **repas "maison", équilibrés et variés**, sur le site de La Courte Échelle, et assure la liaison chaude pour la cantine de Saint André.

Les menus mettent à l'honneur les **produits locaux** : le bœuf de M. Crépeau et M. Guibert, le porc bio de M. Perrocheau, ou encore les huiles et légumineuses de la ferme GAEC Ursule.

Ces partenariats renforcent le lien entre producteurs, enfants et familles, tout en sensibilisant les plus jeunes à la richesse de notre agriculture de proximité.

Les rencontres entre les producteurs et les enfants, organisées en partenariat avec le GAB 85 (Groupement de l'Agriculture Biologique) et dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial (PAT), ont connu un vif succès. D'autres temps d'échanges seront reconduits : portes ouvertes, animations culinaires et dégustations pédagogiques.

UNE TARIFICATION SOCIALE POUR PLUS D'ÉQUITÉ

Afin de garantir à tous les enfants l'accès à une alimentation saine et équilibrée, la commune décide de **maintenir pour 2025/2026 la tarification sociale** élaborée avec le Comité des Affaires Scolaires.

Ce dispositif, adapté aux ressources des familles, permet à un plus grand nombre d'enfants de bénéficier du service de restauration : une réussite qui explique en partie la hausse du nombre de repas servis, malgré une légère baisse démographique.

Cette mesure contribue à une plus grande équité et participe à la lutte contre la précarité alimentaire.

LE TEMPS MÉRIDIEN : UN MOMENT D'ANIMATION ET DE BIEN-ÊTRE

Le temps du midi est un moment essentiel pour les enfants : un temps pour se détendre, se ressourcer et retrouver de l'énergie avant la reprise des cours.

Depuis trois années scolaires, des **activités variées sont proposées** à l'école La Courte Échelle : jeux ludiques, ateliers créatifs, activités sportives, lectures et coin calme.

Les enfants sont libres d'y participer et ces moments, très attendus, rencontrent un grand succès.

Ils sont encadrés par des animateurs formés, attentifs aux besoins et aux rythmes des enfants.

L'an passé, un **travail collectif a permis la réécriture du règlement intérieur du temps méridien**, en concertation avec les animateurs, les agents et les enfants.

Ce travail a abouti à :

- une meilleure lisibilité des règles,
- une compréhension partagée par tous,
- une adaptation aux réalités des enfants et des agents.

Le règlement est désormais affiché sur les deux sites de restauration et dans la cour de La Courte Échelle.

UNE RÉFLEXION POUR L'AVENIR

En lien avec la Chambre d'Agriculture et dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial (PAT), une étude de faisabilité est engagée sur un possible passage en régie directe de la restauration scolaire.

L'objectif serait, à terme, de renforcer encore la part de produits locaux et de circuits courts.

Ce projet est à l'étude et permettra aux prochaines équipes municipales d'envisager les orientations futures en toute connaissance de cause.

UN ENGAGEMENT COLLECTIF

Un grand merci à tous les agents, parents, enseignants et partenaires qui, par leur implication, ont permis toutes ces réalisations.

*Le Maire délégué et 1^{er} adjoint,
Jérôme AUBINEAU*



ENFANCE, JEUNESSE ET FAMILLE Un coup d'œil au niveau communautaire

JOURNÉE DES FAMILLES

Samedi 31 janvier de 10 h à 18 h

Ne manquez pas la quatrième édition de la Journée des familles !

Rejoignez-nous à la salle Antonia à Chantonnay pour profiter d'animations et de stands d'information à destination des enfants et des parents.

Un rendez-vous immanquable pour tous les amateurs de moments mémorables en famille.

COMITÉ ENFANCE, JEUNESSE

AMBASSADEURS CITOYENS 2025-2026

Devenir ambassadeur citoyen signifie s'engager à participer à des actions citoyennes le temps d'une année scolaire. Ce dispositif, créé en 2023, est ouvert à tous les élèves de CM1-CM2 de Bournezeau. S'engager, échanger, participer, transmettre, entreprendre sont autant de moyens leur permettant d'être acteur(trice) de la vie de leur commune.

Cette année, 31 jeunes ont choisi de devenir ambassadeurs citoyens. Ils vont prendre part à plusieurs actions citoyennes :

- **En octobre**, ils se sont retrouvés afin d'échanger sur leurs projets et préparer leur participation aux commémorations du 11 novembre avec des bénévoles des associations patriotiques.
- **En novembre**, ils préparent une action caritative « Opération Boîte de Noël Solidaire » en réalisant une vidéo et des affiches. Une rencontre avec l'association partenaire est également prévue.
- **Entre janvier et mars**, les jeunes travailleront sur les droits et devoir du citoyen, en particulier le droit de vote. Afin de comprendre le rôle d'électeur(trice), les jeunes participeront à un vote dans les bureaux la semaine avant les élections municipales.
- **En mai**, ils participeront à des ateliers cuisine avec des résidents de l'EHPAD et du Foyer soleil

RESPONSABLE : Amélie BAUDET
Membres élus : Anne-Marie DAVIEAU, Bernadette VINCENT, Jean-Charles CHATAIGNER, Jérôme AUBINEAU, Monique BROCHARD, Annie PELON, Françoise CHARRIER
Membres non élus : Jacqueline PINÉAU, Geneviève MEVEL

• A la fin de l'année scolaire, un moment convivial sera organisé avec les jeunes et leurs familles, les élus, les bénévoles et les partenaires des actions citoyennes. Les jeunes recevront un diplôme pour leur engagement citoyen.

Vous pouvez suivre les actions des jeunes sur le site de la commune : rubrique Grandir puis Ambassadeur citoyen.



La Conseillère Municipale Déléguee,
 Amélie BAUDET



Ambassadeur
 CITOYEN

3^e rang : Maël, Eglantine, Clara, Léopold, Lily Rose, Axel, Mathis, Alyssa, Romy, Célia
 2^e rang : Malo, Alice, Ello, Honorine, Evan, Jade, Thais, Alice, Lola, Grace Divine, Manon
 1^{er} rang : Gaïa, Ines, Capucine, Gabriel, Sacha, Thalia, Noa, Juliette, Wendy, Lisa

C.C.A.S. (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

BOURNEZEAU ET SAINT VINCENT PUYMAUFRAIS

Le Centre Communale d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Les publics concernés sont les personnes âgées, personnes handicapées, malades et les familles en difficulté.

Chaque année, différentes actions sont organisées.

Un budget est voté pour la bourse au permis. Ouverte aux jeunes de moins de 25 ans, cette bourse aide à financer le permis contre des heures citoyennes (100 € pour le code et 300 € pour la conduite). N'hésitez pas à demander un

Présidente du C.C.A.S. Bournezeau : Louisette BILLAUDEAU
Vice-Présidente : Laurence BOURGEOIS
Président du C.C.A.S. Saint Vincent Puymaufrais : Jérôme AUBINEAU
Vice-Présidente : Annie PELON
Membres élus : Monique BROCHARD, Tatiana BALLET, Annie PELON, Clothilde JACQUEMART, Daniel CHARNEAU
Membres associatifs : Raphaël BOSSARD, Gérard DURANDET, Louis-Marie GIRAudeau, Rita PERRAGUIN, Dominique GATE, Jérôme AUBINEAU, Raphaël PELLETREAU, Bernard CHARIEAU



dossier en mairie auprès de Mme Nelly FAURE, Adjointe de Direction en charge des affaires sociales.

Fin juin, un après-midi intergénérationnel a été organisé à l'EHPAD des Humeaux avec les enfants du périscolaire. Ce moment de convivialité était animé par les bénévoles de la

bibliothèque par leurs lectures, les enfants et accompagnateurs du Centre de Loisirs ont aussi lu des histoires et chanté des chansons. Les Résidents de l'EPHAD avaient confectionné des gâteaux pour le goûter. Ce fut un beau moment de partage.

« Octobre Rose », période durant laquelle la ligue contre le cancer déploie une campagne



de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Les élus de la commune de Bournezeau et le C.C.A.S. ont souhaité organiser une marche pour permettre au plus grand nombre de personnes de participer et de se mobiliser pour cette cause.

Le samedi 4 octobre, nous étions 60 personnes à nous retrouver sous la pluie, au départ du circuit

volontairement court, environ 5 km, et accessible à tous.

Le 6 décembre 2025, nous avons organisé le Téléthon. La participation des différentes associations de la commune a contribué à la réussite de cette journée.

Laurence BOURGEOIS & Monique BROCHARD



FOYER SOLEIL

Le Foyer Soleil compte 17 logements. Ces locations sont attribuées à des personnes âgées de 60 ans et plus. Il s'agit de logement T1 bis et T2.

Pour une inscription, vous pouvez solliciter un rendez-vous auprès de :

Mme Nelly FAURE, Adjointe de Direction, chargée des Affaires Sociales :
Mairie, 2 place de la Mairie 85480 BOURNEZEAU
02 51 40 71 29 nelly.faure@bournezeau.fr

Un dossier d'inscription sera complété.

Depuis fin août, Madame JAULIN, Animatrice de l'A.D.M.R deux après-midis par mois, organise différentes animations sous forme d'ateliers (jeux de société, peinture, bricolage, pâtisserie ...).

Ainsi l'activité Gym Douce a repris le mardi 16 septembre avec l'Animateur de « SIEL BLEU » pour donner suite à une forte demande, nous avons ouvert un troisième groupe à la rentrée. 21 personnes participent à cette activité en plus du groupe des Résidents du Foyer Soleil

Le 4 septembre, un repas a été organisé par Madame JAULIN, à la Salle du Foyer Soleil. Des membres de la Municipalité, notamment du C.C.A.S. y ont participé pour partager un moment d'échanges et de convivialité. L'après-midi s'est terminé par des jeux de société.

Le 6 octobre, le C.I.A.S (Centre Intercommunal des Actions Sociales) organisait une séance cinéma à Chantonnay dans le cadre du « **mois bleu ou mois des Séniors** ». D'autres activités étaient proposées durant le mois d'octobre notamment une balade à Chantonnay et jeux de société, ainsi qu'un spectacle avec 2 humoristes. Après chaque activité, un temps convivial clôturait l'après-midi. 10 résidents y sont allés, accompagnés par des membres du C.C.A.S et des bénévoles.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les bénévoles pour leur participation car sans eux, ces activités n'auraient pas lieu.

L'Adjointe déléguée, Monique BROCHARD



COMITÉ CULTURE ET PATRIMOINE

À l'heure où la culture est trop souvent sacrifiée sur l'autel budgétaire de la Région et de nombreuses collectivités, **nous affirmons haut et fort notre volonté de faire de la commune, à notre échelle, un véritable territoire culturel.**

Chaque soir, nous allumons les réverbères pour éclairer les rues – et cela paraît naturel. Mais face aux noirceurs du monde, il nous faut aussi, comme l'écrivait Victor Hugo dans son discours de 1848 : « allumer les flambeaux dans les esprits ». Allumer les rêves et les réverbères dans nos têtes... C'est bien ce que nous tentons de faire, humblement mais résolument, en proposant des moments de rencontres, de partage et d'échanges.

RESPONSABLE : Jérôme AUBINEAU
Membres élus : Françoise CHARRIER, Antoine BITEAUD, Bernadette VINCENT, Anne-Marie DAVIEAU, Amélie BAUDET, Dominique GOINEAU, Daniel CHARNEAU
Membres non élus : Bruno BARDON, Geneviève MEVEL

COMITÉ CULTURE ET PATRIMOINE (SUITE)

UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS



Cette année encore, de nombreux rendez-vous ont rythmé la vie culturelle de Bournezeau.

L'apéro-concert du 22 juin, organisé pour la fête de la musique, a rencontré un franc succès. Le public, venu nombreux, a vibré au son du violon de Célia Ernenwein. Un moment suspendu.

Le 18 juillet, la place de la mairie s'est transformée en véritable guinguette à l'occasion du concert de Léo Parcoeur. Une soirée chaleureuse, qui a aussi marqué le lancement de l'expérimentation de la végétalisation de la place. Vos nombreux retours nous donnent l'élan nécessaire pour poursuivre ce projet.

Nous avons eu plaisir à retrouver Léo Parcoeur lors des Journées du Patrimoine, à l'issue de la magnifique conférence de Christophe Dubois, qui a mis en lumière une page trop méconnue de notre histoire : celle des Juifs en Vendée.

DES ASSOCIATIONS AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE CULTURELLE

La vie culturelle de Bournezeau, c'est aussi - et surtout - l'énergie de nombreuses associations et bénévoles engagés.

Nous remercions chaleureusement :

- l'association de danse pour son superbe gala,
- la troupe de théâtre,
- la Cie La Folie de l'Ange pour la restitution de ses ateliers théâtraux,
- les bénévoles du Téléthon pour leur engagement indéfectible,
- l'Union Bournevaizienne Artisans Commerçants, à pied d'œuvre

pour offrir un beau marché de Noël, moment toujours très attendu,

- et bien sûr la joyeuse équipe des Amis de la Bibliothèque, qui ne compte pas son temps pour faire vivre la lecture publique à travers de nombreuses animations, parfois enrichies par la présence des CTT - Conteurs Tout Terrain, dont le spectacle au lavoir s'exporte déjà dans les communes voisines.

LA MÉDIATHÈQUE : UN CHEMIN SEMÉ D'EMBÛCHES, MAIS UNE AMBITION INTACTE

Au cœur de notre projet culturel se trouve naturellement la future médiathèque, véritable phare de notre volonté d'offrir un accès à la culture proche, ouvert et de qualité.

Conçu en étroite collaboration avec la Communauté de Communes, la DRAC et la Bibliothèque de Vendée, ce projet s'inscrit dans le cadre exceptionnel du vieux château et de son parc, au cœur du bourg. Ce choix participe pleinement à la stratégie de renforcer le centre-bourg, lieu de vie et de convivialité.

Dès le début du mandat, nous avons investi le site du vieux château en y organisant concerts, spectacles, marchés de Noël, lectures et conférences. Le public y a chaque fois répondu présent.

Classé partiellement au titre des Monuments Historiques depuis le 3 juillet 2020, le site nécessite une collaboration étroite avec l'ABF et la DRAC - collaboration que nous menons avec rigueur, dans le souci

constant de préserver le patrimoine tout en lui redonnant vie.

UN REFUS DE PERMIS... ET LA VOLONTÉ D'AVANCER

En juillet dernier, nous avons été surpris de recevoir un refus de permis de construire de la part des services de l'État (DRAC Monuments Historiques et ABF).

Nous partageons entièrement la conviction que le vieux château doit être préservé. Mais nous croyons tout autant qu'il doit être habité, fréquenté, transmis, et non réduit à un simple vestige.

Depuis, nous multiplions les échanges pour trouver une voie conciliant respect de l'authenticité du site et utilité sociale et culturelle. L'intervention d'un architecte conseil missionné par la DRAC nous a permis d'avancer et nous semble ouvrir une voie possible.

Oui, le chemin est plus long que prévu. Oui, nous devons revoir certains aspects du programme. Mais soyez assurés que nous ne baissions pas les bras.

Nous mettons toute notre énergie à faire aboutir ce projet, sans dépasser l'enveloppe budgétaire définie.

On y croit !

Puissions-nous, dans le prochain bulletin ou lors de la cérémonie des vœux, vous annoncer de bonnes nouvelles.

Vive la culture !

*Le Maire délégué et 1^{er} adjoint,
Jérôme AUBINEAU*



CULTURE

Un coup d'œil au niveau communautaire

LES PETITS DÉTOURS

Du 10 au 12 avril 2026

Le festival Les Petits Détoirs revient pour sa 4^e édition, dans la continuité du succès des années précédentes. Désormais un rendez-vous incontournable dans le Pays de Chantonnay, les communes de Chantonnay, Saint-Martin-des-Noyers, Saint-Prouant et Sigournais accueilleront quatre spectacles pour trois jours de découvertes artistiques à partager en famille.

Cette année, la programmation est hétéroclite, abordant différentes thématiques toutes unis par la rencontre. Chaque spectacle nous transportera dans des univers touchants. Une escale artistique pour petits et grands à ne pas manquer !

NUITS DE LA LECTURE

Du 21 au 25 janvier

Cette année encore le réseau des bibliothèques du Pays de Chantonnay participera à l'action nationale des Nuits de la lecture avec un thème riche : « Villes et campagnes ».

Heure du conte, atelier bricolage, animation cinéma, Lectures nocturnes, rencontres-témoignage, spectacle petite enfance, il y en aura pour tous les publics et tous les goûts !

PRINTEMPS DES MOTS

A partir du 3 mars

Tout au long du mois de mars, le réseau des bibliothèques s'anime pour mettre à l'honneur les mots.

Plusieurs animations vous seront proposées pour les petits comme pour les grands : atelier d'écriture, atelier créatif, spectacle.

AGENDA DU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Retrouvez tout le programme des bibliothèques en un coup d'œil grâce à l'Agenda du réseau des bibliothèques, disponible dans toutes les bibliothèques du Pays de Chantonnay.

Et si vous voulez encore plus d'informations, consultez notre site internet bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr

COMITÉ RELATIONS AVEC LE MONDE ASSOCIATIF SPORTIF

RESPONSABLE : Jérôme BELAUD
Membres élus : Monique BROCHARD, Michel GILBERT
Membres non élus : Charles LAIRY, Anne GAUTRON

Voilà déjà l'année 2025 écoulée... bienvenue à 2026 !

La pratique du sport reste bien vivante à Bournezeau. Notre commune compte actuellement 62 associations recensées en mairie : (sportives : 24, loisirs : 2, culturelles : 6, enfance-jeunesse : 6, seniors : 2, sociales et humanitaires : 3, patriotiques : 2, environnement : 5, patrimoine : 1, chasse/pêche : 3, divers : 8) Ce nombre correspond aux associations connues de nos services.

Pour la pratique du sport, la commune met à disposition plusieurs infrastructures : le stade municipal, la salle omnisports, la salle Les Halles, la Maison des associations, la salle de motricité de l'école La Courte Échelle, ainsi que la salle Le Mitan Vendéen. Des équipements plus ou moins récents, mais toujours actifs et utiles à la vie locale.

La municipalité tient à féliciter et remercier l'ensemble des associations pour leur dynamisme et leur engagement, qui contribuent activement à faire vivre et pérenniser le monde associatif au sein de notre commune.

À noter que la subvention globale accordée aux associations sportives s'élève à 5 065 €.

> NOUVEAUTÉ 2025/2026 :

Un terrain de tennis extérieur a été récemment construit. Situé dans le pôle « salle omnisports / terrains de football / Maison des associations », il est désormais ouvert à toutes et à tous.

*Le Conseiller Municipal par délégation,
Jérôme BELAUD*



COMITÉ TOURISME ET PROMOTION DE LA COMMUNE

RESPONSABLE : Dominique GOINEAU
Membres élus : Daniel CHARNEAU, Clotilde JACQUEMART, Bernadette VINCENT, Anne-Marie DAVIEAU
Membres non élus : Nadège GOURAUD



RANDO SEMI-NOCTURNE DE L'OFFICE DE TOURISME LE 12 AOÛT : 135 PARTICIPANTS MALGRÉ UN TEMPS CANICULAIRE

Nous devions parcourir deux boucles de 3 km, avec des passages magiques : l'un au Grand Bateau, l'autre tout au bout du bout du monde... et un peu de dénivelé !

Le circuit et l'accueil ont été appréciés par l'ensemble des courageux marcheurs.

Les randonnées semi-nocturnes, organisées par l'Office de Tourisme et les communes de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, ont une fois de plus rencontré un franc succès cette année, avec un total de **1 538 marcheurs**.



LA VIE DE NOTRE CAMPING POUR LA SAISON 2025

Comme chaque année le camping était ouvert du 1^{er} juillet au 31 août. Cette année nous avons une très légère baisse de fréquentation, avec 469 nuitées, soit -1,05 % par rapport à 2024.

De nombreux campeurs sont venus de différentes régions de France, ainsi que quelques étrangers, dont une famille originaire de République tchèque.

Nous avons ajouté une table de pique-nique sur les premiers emplacements, spécialement réservée aux randonneurs pédestres empruntant le GR 364, ainsi qu'aux cyclo-randonneurs de passage. Cela leur permet de s'installer plus confortablement, notamment pour les repas, et d'éviter de prendre leur petit-déjeuner dans « l'aigail ». Cette attention a été très appréciée.

Cette attention a été très appréciée.

*Le Conseiller Municipal par délégation,
Dominique GOINEAU*



TOURISME Un coup d'œil au niveau communautaire

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE CHANTONNAY

L'Office de Tourisme vous conseille et vous renseigne sur les lieux de visites, les activités de loisirs, les balades, les restaurants, les hébergements et les informations pratiques du Pays de Chantonnay, de Vendée Bocage et du Département. Acteur de la vie locale, il contribue à l'animation du territoire en proposant un programme d'activités tout au long de l'année et il offre des services de billetterie (Puy du Fou, Chèques cadeaux Vendée Bocage, cartes de pêche...).

N'hésitez pas à pousser les portes de l'Office de Tourisme ! Les bureaux d'accueil sont situés Place de la Liberté à Chantonnay, à côté des Halles.

Renseignements au 02 44 40 20 06 ou à tourisme@cc-paysdechantonnay.fr
www.paysdechantonnay.fr/decouvrir
OfficedeTourismeduPaysdeChantonnay

LES SENTIERS DE RANDONNÉE

Parcourez le territoire à travers les 55 sentiers balisés !

La carte des sentiers de randonnée est disponible à l'Office de Tourisme et dans les mairies. Les fiches détaillées des circuits sont en téléchargement sur www.paysdechantonnay.fr/decouvrir

LE SCOM DEVIENT SYCLEA : POURQUOI CE NOM ?

A partir du 1^{er} janvier 2026, le SCOM EST VENDÉEN évolue et devient Syclea ! La partie «OM» dans «SCOM» signifie «ordures ménagères». Aujourd’hui, grâce à votre implication, les ordures ménagères ne représentent plus que 20 % des déchets produits. La majorité est désormais constituée de recyclables et de déchets apportés en déchèterie.

Ce nouveau nom marque une étape importante dans l'évolution de notre syndicat, reflet d'une volonté de modernité, de dynamisme et d'un engagement renforcé en faveur de l'environnement.

Syclea symbolise le cycle de vie des déchets, l'avenir et la fédération des quatre communautés de communes qui composent notre syndicat : Pays de la Châtaigneraie,

Pays de Saint-Fulgent-Les Essarts (pour les communes d'Essarts-en-Bocage, la Merlatière, l'Oie et Sainte-Florence), Pays de Pouzauges et Pays de Chantonnay.

La terminaison en “a” évoque l'avenir et le recyclage, tandis que le nom rappelle notre forme juridique de syndicat intercommunal.

Ce n'est donc pas simplement un changement de nom, mais l'occasion de donner un nouveau souffle à nos objectifs : aller plus loin dans la **réduction des déchets, la valorisation et la qualité du service rendu à tous**.

Ensemble, poursuivons nos efforts pour un territoire plus propre et plus responsable !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : www.syclea85.fr



ATTENTION AUX ERREURS DE TRI DANS LES COLONNES PAPIER !

Le SCOM constate une augmentation de la présence d'indésirables dans les colonnes d'apport volontaire destinées à la collecte du papier. Ces erreurs nuisent à la qualité du tri et peuvent entraîner des surcoûts de traitement.

• Ce qu'on y trouve à tort :

- Des cartons et cartonnettes.
- Du verre.
- Des emballages (plastique, métal...).
- Des ordures ménagères.

• Que faire des déchets mal orientés ?

- Les petits cartons (jusqu'à la taille d'une boîte de chaussures) vont dans les sacs jaunes.
- Les grands cartons doivent être déposés en déchèterie.
- Le verre doit être déposé dans les colonnes spécifiques prévues à cet effet.
- Les emballages vont dans les sacs jaunes.
- Les ordures ménagères doivent être jetées dans les bacs dédiés.

• Pourquoi c'est important ? Un tri rigoureux permet :

- De garantir la valorisation des papiers.
- D'éviter le refus de collecte ou le rejet en centre de tri.

- De réduire les coûts pour la collectivité et donc pour vous les usagers.
- De préserver la qualité du recyclage.

Merci à toutes et tous pour votre vigilance et votre engagement en faveur d'un tri de qualité !

CONSIGNES DE COLLECTE

La veille de la collecte

Je présente mon bac à ordures ménagères et mes sacs jaunes à la collecte.

Bac à ordures ménagères

- Couvercle fermé
- Sacs non tassés (30 L maximum)
- Pas de sac plastique couvrant le devant du bac (type housse de protection)
- Pas de sac déposé au sol (hormis les sacs rouges marqués au nom du SCOM)



Sacs jaunes

- Emballages vides non encastrés les uns dans les autres
- Sacs fermés et non attachés entre eux, au bac ou à un élément extérieur
- Déposés à même le sol et non en hauteur
- Pas de bidons d'une capacité supérieure à 15 L (à mettre en déchèterie)



• Le lendemain de la collecte

Je rentre mon bac.

Et si mes sacs jaunes n'ont pas été collectés pour défaut de tri, je les récupère pour retirer les éléments indésirables. Je pourrai ainsi les présenter de nouveau à la collecte suivante

**Une question ?
un doute sur le tri ?**

Consultez l'outil en ligne «TRIVAOÙ»

Trivaou

Demandez ou déposez vos déchets !

Recyclez-nous !

Huîtres, moules, saint-jacques, bigorneaux, bulots,... vos coquillages sont une ressource

Votre commune participe à l'opération de collecte de coquillages. Venez les déposer à

BOURNEZEAU
Ateliers communaux – Rue de l'Oiselière
Toute l'année
Du lundi au vendredi, 8h30-12h / 14h-17h

**! Collecte de coquillages uniquement :
Tout apport contenant des crustacés (crevettes, langoustines), rince-doges, assiettes ou autres déchets ne sera pas accepté.**

SCOM
la meilleure des années

Pour plus d'informations renseignez-vous auprès de votre commune ou sur www.scom85.fr

02 51 57 11 93



ÉCOLE PUBLIQUE LA COURTE ÉCHELLE

L'école La Courte Echelle compte toujours 8 classes. Elle accueille les élèves de la TPS au CM2 avec 187 élèves inscrits pour 2025/2026. L'équipe pédagogique, enseignants, ATSEM et AESH, demeure stable. L'équipe a accueilli 2 nouvelles enseignantes, Mme Cantin en CM1/CM2, Mme Ollivier en CE1; une nouvelle AESH, Mme Allard et une nouvelle assistante anglaise le 4 novembre qui arrive du Kenya.

Des travaux d'embellissement de l'école ont été réalisés par la mairie durant les vacances d'été : réfection de peinture dans la classe de Mme Cantin et dans le bureau de direction.

Au niveau pédagogique, le projet d'école se décline autour de 3 axes principaux : le climat scolaire, le numérique et la culture artistique commune et personnelle.

Pour cela, l'école s'est engagée dans le programme de lutte contre le harcèlement initié par le ministère de l'Education Nationale en proposant des actions ciblées comme par exemple l'action symbolique dans chaque classe du 6 novembre lors de la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école ou un autre exemple, une action collective de cohésion qu'a été la rencontre interclasses sportive de course longue dans le parc du Mitan.

Au niveau culturel, chaque élève bénéficiera cette année de plusieurs spectacles vivants dans le cadre du festival Les Enfantaisies, ou par le biais de la Communauté de Communes de Chantonnay, comme avec le spectacle « Et pourquoi pas ? » pour les CP, CE1 et CE2, ou encore du département pour les CM avec le spectacle « Virtuoses ».



La culture cinématographique sera aussi travaillée car l'école est inscrite pour le cycle 3 au dispositif national « Ecole et Cinéma », pour le cycle 1 au dispositif « ciné écoles » et pour le cycle 2 « dispositif ciné jeunes ».

Des moments forts étonneront aussi cette année scolaire tels que le cycle « Savoir rouler à vélo pour les CM », les cycles natation pour les GS, CP, CE2 et CM2, les sorties à la bibliothèque de Bournezeau, les actions menées avec le Foyer soleil et l'EPHAD, la semaine de la maternelle du 24 novembre au 28 novembre, l'accueil d'Eslie, une jeune assistante anglaise kenyane tous les mardis dans les 8 classes.

Toutes ces activités viennent étoffer et enrichir le travail réalisé autour des apprentissages fondamentaux que sont les mathématiques et le français et tous les domaines de découverte du monde dans chacune des classes. Elles sont financées par la Commune et l'Amicale Laïque principalement. Nous en profitons pour les remercier sincèrement.

Un grand merci également à toutes les autres personnes qui contribuent au bon fonctionnement de l'école et au bien-être des élèves : les parents, le personnel communal pour l'entretien des bâtiments, le personnel de surveillance et de restauration ainsi que le personnel du centre périscolaire.

Mme Baudry, Directrice de l'école, est disponible les jeudis pour toutes questions et demande d'inscription. Les enfants

L'équipe pédagogique de l'école La Courte Échelle



AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque est une association de parents bénévoles et d'enseignants, qui organise des actions tout au long de l'année afin de réunir des fonds pour aider au financement des activités et sorties scolaires des élèves, et permettre aux enseignants de réaliser leurs projets pédagogiques (projets de classe, projets d'école, classe découverte tous les deux ans). En mars 2026, aura lieu la classe découverte bisannuelle pour les CM1 et CM2.

Le bureau se compose des membres suivants :

- Présidente : Alexia JACOB
- Vice-président : Stephen DAVIET
- Trésorier : Mathieu GRIMAUD
- Trésorière adjointe : Geneviève MEVEL
- Secrétaire : Aurélie DENOYERS
- Secrétaire adjointe : Carole FABRE
- Membres déjà actifs les années passées :

Anne BAUDRY, Wilfried BONNIN, Baptiste BRELUZEAU, Maxime CHARRON, Olivier DAVIEAU, Ornella GOYAT, Justine GROLIER, Cécile LEFRANC, Stéphanie LUCAS, Stéphane Willy MBEUNDA LORA, Hélène Prudence MOUSSOUVI, Elodie ROPUS et Anne-Sophie ROULLET. Cette année, ce sont 5 nouveaux membres qui nous ont rejoints lors de l'assemblée générale :

Thomas CHARTAUD, Kévin ESTREGUIL, Prescilla LE BOURGOCQ COMBOURG, Charline GILBERT et Natacha VASSILEF.

Nous remercions vivement les 2 parents d'élèves qui ont quitté l'association du fait du départ en 6e de leur enfant, Karl CHEVALIER et Christine RIVIERE, ainsi que les membres sortants Marie DUFOSSÉ, Mathieu POTIER, Pauline GOINEAU et Sophie SEJOURNE. Nous les remercions pour leur implication des années précédentes.

Actions passées

La nouvelle formule de la fête de Noël, dernière manifestation de l'année 2024, a été adoptée par tous. Les enfants ont chanté plusieurs chansons devant les nombreux spectateurs. Nous avons ensuite proposé un spectacle de feu, ainsi qu'une boum, les photos avec le Père Noël, un stand maquillage, de la restauration et un bar.

Le dîner dansant du mois de février a été remplacé par une vente de burgers fabriqués par l'équipe de l'amicale aidée de Samuel Daviet.

Ont eu lieu également les traditionnelles ventes de gâteaux BIJOU, galettes St MICHEL, pizzas, et fabrication et vente de jus de pomme.

Pour la fête de l'école, notre équipe a de nouveau dû s'adapter aux conditions météorologiques. Cette année, c'est la canicule qui nous a fait déporter notre fête de fin d'année à l'ombre, dans le parc du Mitan. Les enfants ont pu profiter des stands habituels de jeux, maquillage, après avoir dansé et chanté. Les pompiers de la commune étaient aussi présents avec un parcours d'entraînement. La journée s'est terminée autour du repas préparé par les amicalistes et devant le groupe de musique Bluekiss.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, au bon déroulement de toutes les manifestations qui ont eu lieu cette année.

Nous tenons également à remercier l'association BSM pour son don issu des bénéfices de la balade en véhicules du 11 novembre 2024.

Au programme de cette année 2025-2026, les habituelles ventes de pizzas et jus de pomme, qui ont eu lieu avant les vacances de la Toussaint, la fête de Noël à venir, la vente à emporter, des olympiades et ventes de gâteaux.

Actions à venir / dates à retenir :

- Samedi 7 février 2026:** repas à emporter
- Printemps 2026 :** olympiades, gâteaux BIJOU ou St Michel, vente de pizzas
- Samedi 27 juin 2026 :** Fête de l'école



Toutes les manifestations et opérations proposées par l'Amicale sont ouvertes à tous, adhérents et non-adhérents. N'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook pour suivre nos actualités !

AMICALE LAÏQUE

amicalelaigue.bournezeau@gmail.com

Amicale Laïque de Bournezeau

Boîte aux lettres de l'Amicale à l'école





ÉCOLE PRIVÉE SAINT-ANDRÉ

En septembre 2025, l'école Saint André comptait 166 élèves répartis sur sept classes, sous la responsabilité des enseignant(e)s suivant(e)s :

- Nathalie MONNERON : TPS-PS2-MS
- Emilie MIGINIAC (et Pauline VINCENT le jeudi) : MS-GS
- Elodie MERCEREAU : GS-CP
- Marie-Lise BOIRO : CP-CE1
- Marylène NATIVEL : CE1-CE2
- Aurélie SOUCHET et Denis TRICHET (le vendredi) : CM1-CM2
- Anne-Sophie MACQUIGNEAU (et Stéphane FERAND le jeudi) : CM1-CM2

Les enseignant(e)s sont aidé(e)s dans leurs tâches par quatre agents de service : Marie-Andrée BOSSARD, Aurore GUYAU, Mélina LAUNAY et Cassandra HILAIRET.

Les projets et axes de travail sur l'année 2025-2026 :

Cette année, le thème « **Remontons le temps** » est le fil conducteur des apprentissages. Il permet de donner une unité de travail à l'école de la Petite section au CM2 inclus et de travailler le projet d'école sous différents axes :

- La création d'outils favorisant le langage oral et le langage écrit, par cycle (répertoire de mots, lexique).
- Des actions favorisant la coopération, l'entraide au sein des classes, au sein de l'école.
- La prise de parole devant un groupe.



Quelques exemples d'actions menées depuis septembre 2025 :

Depuis la rentrée, les élèves ont bénéficié et/ou ont participé à :

- Des temps forts de l'école : un jeu collectif proposé par l'UGSEL et initié dès la rentrée.
- De séances à la bibliothèque pour quelques classes (maternelle/CP).
- Les séances de Savoir Rouler à Vélo pour les élèves de CM2.

À noter - les temps forts à venir :

- Des séances de natation à l'ODYSS pour les GS-CP-CE2 et CM2
- La participation à la MICRO FOLIE pour toutes les classes de l'école
- Une visite de l'exposition à l'Historial de Vendée « *39-45 : la vie des Vendéens sous l'Occupation* » pour les CM1 et CM2
- Une représentation théâtrale « *Dans l'univers des contes de Perrault, Grimm et compagnie* » dans le cadre de la programmation pARTage en Scène, pour les CM1-CM2
- La participation à un spectacle « *Les Virtuoses* » au Vendéospace pour les CM1-CM2
- une sortie pédagogique durant l'année scolaire 25/26 pour tous les élèves de l'école liée aux apprentissages en classe et au thème d'année.



Vous envisagez de scolariser votre enfant entre septembre 2026 et juin 2027, pensez à son inscription !

L'équipe enseignante

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-ANDRÉ
13 avenue du Moulin - 85480 BOURNEZEAU
02 51 40 71 82
ecole.st-andre.bournezeau@wanadoo.fr
<https://bournezeau-standre.fr/>

LES MARSUPIL'AMIS

Petit retour en arrière, les 23 membres du bureau avec l'aide de ses Marsupiaux ont pu organiser leur traditionnel Moules Frites le 13 juillet.



1 200 repas servis avec un nombre record de participants tout au long de la soirée. Merci à vous d'avoir encore une fois, comme les années précédentes, répondu présent ! Le marsup' tient également à remercier tous les Marsupiaux qui se sont impliqués lors de l'installation, la soirée et la désinstallation. Tout cela ne serait pas possible sans eux !

Pour clôturer cette belle année, les incontournables soirées cabaret ont eu lieu le week-end des 24 et 25 octobre, sur le thème Casino. Un week-end réussi, un spectacle incroyable, mais surtout une organisation exemplaire, reflétant l'image des jeunes et du foyer des Marsup'. Un grand bravo et merci à tous les jeunes qui ont contribué à ce beau moment et qui, une fois encore, ont su faire rayonner les valeurs du Marsup' !

Nous étions également ravis de vous retrouver lors du Téléthon, autour du stand vente d'huîtres, un moment convivial et solidaire que nous aimons partager chaque année avec vous.



À votre agenda :

En février, le foyer organisera en février son concours de belote à la salle du Mitan. Des options de restaurations et de rafraîchissements seront disponibles, des lots seront à gagner pour l'ensemble des participants. Nous vous attendons nombreux !

Fin février : 55 Marsupiaux prendront la route direction Saint-Lary pour le week-end ski. Trois jours placés sous le signe de la glisse, du partage et de la bonne humeur, un moment toujours très attendu !

En mai, les Marsupiaux se réuniront pour aider une association, lors de son Caritatif. La vente de viennoiseries caritatives sera faite en amont et distribuée un dimanche matin. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous soumettre une association.

Et ce n'est pas tout...

Le Marsup fêtera ses 35 ans en 2026 ! Une surprise se prépare pour célébrer cet anniversaire comme il se doit. Restez connectés, nous vous en dirons plus très bientôt...

Comme chaque année, nous attendons avec impatience votre participation nombreuse à chacun de ces événements !

*Marsupilement,
Le Marsup'*



FAMILLES RURALES

Une année bien remplie pour l'accueil de loisirs de Bournezeau !

À Bournezeau, l'association continue de faire vivre de beaux moments aux enfants de la commune grâce à son équipe de neuf salariés permanents. Chaque jour, de 7h à 19h, ils accueillent les enfants pour les temps périscolaires, et assurent également l'ouverture du centre de loisirs tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires.

Lorsque l'activité s'intensifie, notamment pendant les congés ou les grandes vacances, des animateurs saisonniers viennent prêter main forte !

Chaque mercredi, les enfants découvrent de nouvelles activités imaginées par les animateurs : animations manuelles, sportives, culturelles, rencontres intergénérationnelles, découverte de son territoire, inter-centres.

De quoi éveiller la curiosité et passer de bons moments entre amis.

Pendant les vacances, l'équipe propose des thèmes variés qui rythment les animations. Les programmes, les sorties découvertes (comme la piscine ou d'autres escapades) et les infos pratiques sont à retrouver dans le Bourzouils Infos.

Et l'été, place aux camps en camping, moments très attendus par les enfants ! Ces séjours, d'une ou plusieurs nuitées, leur permettent de découvrir la vie en collectivité et de profiter pleinement de la nature. L'été dernier, les différents groupes

se sont relayés à Damvix où ils ont pu découvrir, tout le mois de juillet, le marais poitevin. Barques et canoë, trampo-filets, jeux de pistes, et bien d'autres animations dont les veillées.

Une année riche en rires, découvertes et aventures, que toute l'équipe espère renouveler avec autant d'enthousiasme l'an prochain !



Le Conseil d'Administration

Le bureau est composé de Cédric LUCAS (président), Delphine ROY et Élodie TURCAUD (trésorières), Patricia PENISSON et Mélanie GENDRONNEAU (secrétaires), ainsi que Mathieu GRIMAUD, Maëlle LHOMEDE et Aurore DAVIEAU. Il ne s'est pas renouvelé cette année mais l'équipe est toujours aussi dynamique donc n'hésitez pas à nous rejoindre !

L'année 2025 a été marquée par quelques moments forts !

Le mardi 27 mai a eu lieu l'AG de l'association. Le CA a fait le choix d'innover et de la proposer sous la forme d'un rallye afin de découvrir les différents lieux du centre, de mettre en avant le travail des bénévoles et de favoriser l'interaction entre bénévoles et salariés. Les retours des familles ont été unanimes : le concept a plu grâce à des ateliers dynamiques, courts et ludiques.

Grâce aux bénéfices des différentes actions proposées en 2024, l'association a pu offrir une table de tennis de table aux enfants du centre. Cette année, nous avons renouvelé ces actions afin de proposer toujours plus de jeux aux enfants. Ainsi, il y a eu une vente de saucissons/bières. Le 1^{er} novembre, nous avons aussi proposé le « **Vide ta chambre** » qui a attiré de nombreux exposants comme visiteurs malgré un changement de lieu (salle du Mitan). C'était un beau moment de partage.

Enfin, Fidèle à son esprit solidaire, l'association a également participé au **Téléthon**, en vendant des petites cartes de Noël fabriquées et vendues au centre par les enfants. Les bénéfices ont été reversés à l'**AFM Vendée**.

Un grand merci aux **bénévoles, parents et animateurs** pour leur engagement pour l'association.

Dates à retenir :

- **26 mai 2026** - Assemblée Générale
- **15 mai 2026** - Fermeture de l'accueil
- **Du 3 au 16 août 2026** - Fermeture estivale
(à confirmer)



Le service jeunes « Ados BZO », destiné aux 11-17 ans, connaît lui aussi un beau succès. Il propose des activités pendant les vacances et lors des Fun Fridays (environ un vendredi par mois). En 2025, les jeunes ont mis en place plusieurs actions (Tombola et lavage de voitures) afin de récolter de l'argent. Le but était de financer plus d'activités lors du séjour d'été (toujours à Damvix). Ils ont pu ainsi faire de la trottinette électrique, du kart.... de quoi créer de bons souvenirs et renforcer les liens d'amitié !

CLUB DE L'AMITIÉ

Forte de 312 adhérents, l'association de Bournezeau / St Vincent Puymaufrais vise avant tout à renforcer les liens d'amitié entre retraités. En favorisant le rapprochement intergénérationnel, on évite autant que possible l'isolement des personnes seules. Pour rappel, notre association est adhérente à la fédération Familles Rurales départementale, tout en restant indépendante.

Voici un éventail des nombreuses activités proposées par le club pour l'année 2026 :

- 2 concours de belote
- 1 loto
- 2 repas
- 2 sorties à la journée
- 1 voyage de 8 jours en Aveyron

Sans oublier

- La danse en ligne tous les mardis après-midi. (Renseignements auprès de Mme Pasquereau au 06 03 88 24 41)
- Les jeux de cartes ou autres : le jeudi tous les 15 jours.

A savoir que nos sorties & voyages ont toujours un très vif succès.



Dates 2026 à retenir !

- **Vendredi 6 février** : Concours de belote
- **Jeudi 12 février** : Assemblée Générale
- **Jeudi 12 mars** : Repas de printemps
- **Lundi 6 avril** : Loto
- **Vendredi 10 avril** : Journée chorale club de l'amitié
- **Jeudi 30 avril** : Sortie Planète sauvage
- **Samedi 30 mai** : Départ voyage de 8 jours en Aveyron
- **Jeudi 8 octobre** : Repas automne
- **Mercredi 4 novembre** : Concours de belote.



N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter : l'union fait la force !

Le bureau

BASKET CLUB BOURNEZEAU

La saison 2025-2026 débute sous le signe du renouveau.

Nous avons le plaisir d'accueillir un nouvel éducateur, Yassine, salarié du club, rejoint notre structure pour partager son expérience et dynamiser l'encadrement de nos jeunes comme de nos moins jeunes. Côté compétition, notre équipe senior féminine évoluera cette année au niveau régionale 3, tandis que les seniors masculins ont eu la belle surprise de démarrer la saison au niveau départementale 2.

Nous avions lancé la catégorie baby basket la saison dernière, nous l'avons renouvelée et nous constatons une belle progression du nombre de jeunes licenciés.

Pour cette nouvelle saison, nous repartons avec une équipe U9, deux équipes U11, une équipe U13, deux équipes seniors ainsi que notre équipe loisirs féminine.

Nous avons à cœur de renforcer les effectifs dans toutes nos catégories. Que vous soyez débutant ou confirmé, jeune ou moins jeune, nous sommes



toujours à la recherche de nouveaux joueurs et joueuses.

N'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'aventure !

Dates à retenir :

- **Samedi 20 juin 2026** : Tournoi 3x3
- **Dimanche 19 juillet 2026** : Vide Grenier



Pour tous renseignements, n'hésitez pas nous contacter par mail à bcbsecretariat@gmail.com

*Aurélie MARIONNEAU,
Présidente du Basket Club Bournezeau*



BOURNEZEAU BADMINTON CLUB

Stop au canapé !

Vous cherchez une activité qui combine sport et bonne ambiance, sans avoir besoin du physique d'un marathonien ? Le Bournezeau Badminton Club est fait pour vous !

Oubliez l'image du volant gentiment tapoté sur la plage. Chez nous, c'est du sport et des rires. Que vous soyez un champion qui ne rate jamais un smash ou un débutant qui découvre le volant, notre club est avant tout un lieu de détente et de convivialité.

Pourquoi rejoindre le BBC ?

Zéro prise de tête : On joue pour le plaisir, pour se défouler après une journée de travail, ou juste pour le fun.

Un sport complet : Brûlez des calories en vous amusant. C'est le sport parfait pour améliorer vos réflexes et votre rapidité !

Ambiance au top : Notre maître-mot, c'est l'accueil. Pas de compétition acharnée, mais un bon esprit d'équipe (sauf quand on joue les uns contre les autres, évidemment !).

Alors, prêt(e) à échanger la télécommande contre une raquette ?

Venez nous rejoindre à la salle omnisports !

Informations pratiques :

- Où ? Salle Omnisports de Bournezeau
- Quand ? Tous les jeudis de 19h à 21h



Contact : David Coulon (Président)

au ☎ 06.26.26.37.88

Facebook :



COURLISCH'CLUB

Le Courlisch'club est une association forte de ses 114 adhérents en 2025 (course et marche sportive).

Toujours en pleine expansion depuis plus de 10 ans, nous restons fiers de nos valeurs et conservons un état d'esprit sportif, simple et convivial afin d'en faire profiter un maximum d'adhérents.

L'année 2025 marque une très belle réussite pour notre rando trail de St Vincent ainsi que la première édition de la rando moustache ouverte au public sur le secteur de Bournezeau !

En 2026, en plus de la rando trail et de la rando moustache, nous organiserons dès le 8 février une course d'orientation officielle qui viendra s'inscrire dans le challenge de Vendée des CO !

Ne soyez donc pas surpris le 8 février de voir pas mal de binômes courir une carte à la main dans le bourg de Bournezeau.

Les sorties hebdomadaires rassemblant une trentaine d'adhérents ont lieu le mercredi soir à 19 h, sauf exceptions, départ de la Maison des associations pour les marcheurs et les coureurs.

Les dates à retenir pour cette année 2026 :

- **Samedi 24 janvier, 17h** : assemblée générale, à la Maison des associations.
- **Dimanche 8 février** : challenge de Vendée d'orientation.
- **Samedi 5 septembre** : 10^{ème} édition festive de la rando trail, au départ de St Vincent.
- **Novembre 2026** : rando de la moustache au départ de Bournezeau.



N'hésitez pas à nous rejoindre pour 2026, les inscriptions se font à notre Assemblée Générale.

Si besoin de renseignements complémentaires, n'hésitez à nous demander par mail :

✉ courlisch.club@gmail.com

*Shalala et Viva la courlisch mania
Le bureau du Courlisch'club*



GYM VOLONTAIRE DEVIENT SPORTFIT'BOURNEZEAU

Du changement dans la continuité...

L'A.G. du 17 octobre dernier a permis de se retrouver pour faire le bilan 2024-2025 et de se projeter dans la saison 2025-2026.



Le nombre de licenciés est toujours en progression. Les activités ponctuelles telles que la participation à octobre rose, au Téléthon, la vente de chocolats... ont été reconduites avec succès et le seront cette saison. Mais c'est surtout la journée du 50^{ème} anniversaire de la section qui en a été le temps fort. Christiane Logeais, 1^{ère} monitrice et Madeleine Fonteneau, 1^{ère} présidente étaient présentes et n'ont pas caché leur bonheur de voir l'association toujours présente dans le paysage sportif de la commune. Marche, vin d'honneur, repas ont fait que ce dimanche a été un « chouette moment » vécu dans le partage de souvenirs, d'échanges le tout dans une ambiance très simple et conviviale. Merci à tous, partenaires, licenciés, sympathisants qui avez contribué à cette réussite.

Le changement, c'est le nom !

L'association reste toujours affiliée à la Fédération Française Education Physique Gymnastique Volontaire (FFEPGV) et les objectifs principaux ne

changent pas : Favoriser et maintenir la pratique des activités physiques et sportives régulières pour la santé dans un esprit de détente et de convivialité. Renforcement musculaire, stretching, cardiotraining, fitness... font le contenu des séances, à chacun son rythme et ses possibilités. L'équipe collégiale a souhaité moderniser et dynamiser l'éthique de l'association en lui donnant un nom : SPORTFIT' BOURNEZEAU a été soumis au vote à l'AG et a été adopté à l'unanimité. A partir d'aujourd'hui, l'association s'appelle officiellement SPORTFIT' BOURNEZEAU

L'association compte 82 licenciés à ce jour. Maëva, monitrice diplômée assure les 2 séances : le lundi de 19h30 à 20h30 (dynamique) et le vendredi de 10h30 à 11h30 (entretien) dans la salle omnisports de Bournezeau. Les séances des **5 et 9 janvier 2026** seront « portes ouvertes » pour celles et ceux qui souhaitent découvrir nos activités. En janvier, il sera également possible de prendre une licence pour la fin de la saison (de janvier à fin juin 2026) au tarif de 83 €. Le planning des séances de l'année est remis à chaque adhérent.

Pour toute information, vous pouvez joindre Anne Gautron ☎ 06 60 03 04 68

Au plaisir de se retrouver avec tapis ...-

L'équipe collégiale



ÉCOLE DES SPORTS BOURNEZEAU

Jogging, baskets et bonne humeur, tout le monde était prêt pour la rentrée de l'école des sports.

Le bureau évolue, Mme Gautret se retire après de nombreuses années de bénévolat. Antoine, notre animateur UFOLEP, nous accompagne encore pour cette nouvelle saison. Au programme pour nos plus jeunes sportifs : parcours de motricité, jeux de ballon et lancer de fusées ainsi que tchoukball pour les plus grands. Pour les adultes : pétanque, tchoukball, badminton et ultimate, sans oublier le renforcement musculaire. Cette année, les adultes vivront un novembre bleu et une collecte sera organisée en faveur du dépistage des cancers masculins. Les mercredis à thème (noël, « amène un parent » et carnaval) seront renouvelés pour tous les groupes. Une belle année en perspective ! "

Pour nous contacter :

✉ ecoledessportsbournezeau@gmail.com



Le bureau

LES RANDONNEURS DE BOURNEZEAU

Sorties du dimanche :

- Fréquence : 1 fois par mois
- Horaires et lieu de départ : heures d'hiver départ à 14h et heures d'été départ à 14h30, de la Maison des associations.
- Sorties fréquentes dans d'autres sentiers balisés de Vendée.

Pour tous renseignements, contactez :

Jean-Michel Martineau au ☎ 02 51 40 76 60
ou Yves Brosset au ☎ 02 51 40 71 41

Sorties du jeudi :

- Fréquence : tous les 15 jours.
- Horaires et lieu de départ : heures d'hiver départ à 14h et heures d'été départ à 14h30, de la Maison des associations.

Pour tous renseignements, contactez :

Jean-Michel Martineau au ☎ 02 51 40 76 60
ou ☎ 07 76 17 66 39



Dates des sorties 2026

Le dimanche :
11 janvier 2026
08 février 2026 :
assemblée générale
08 mars 2026
12 avril 2026
10 mai 2026
14 juin 2026

Le jeudi :
08 et 22 janvier 2026
05 et 19 février 2026
05 et 19 mars 2026
02, 16 et 30 avril 2026
14 et 28 mai 2026
11 juin 2025
25 juin 2026 :
pique-nique



L'association des randonneurs
de Bournezeau

TENNIS CLUB BOURNEZEAU

Le Tennis Club de Bournezeau (TC Bournezeau) compte cette année environ 50 adhérents, enfants, ados et adultes hommes et femmes.



L'objectif demeure toujours de pratiquer le tennis à tout âge, en compétition ou non.

Cette année, nos entraîneurs sont à nouveau Sébastien BLANCHARD et Fabrice DURFORT.

3 équipes sont à nouveau engagées en championnat pour cette saison 2025-2026 (Femmes, Hommes et Jeunes)

Nos entraînements se déroulent le lundi et mardi soir de 18h00 à 22h30 et le mercredi matin pour les enfants.

Nous remercions tout particulièrement la mairie pour la nouvelle structure mise à disposition.

En effet, un nouveau terrain de tennis extérieur a été livré cet automne. Au printemps prochain, tous les habitants, licenciés ou non, pourront y pratiquer le tennis en échange d'une modique cotisation.

Le TC Bournezeau vous souhaite une belle et heureuse année 2026.

Contacts :

- Président du Club : Janick ALBERT
☎ 06 87 13 48 81
- Secrétaire du Club : Vincent GAZEAU
☎ 06 68 97 19 81
- ✉ tennis.bournezeau@gmail.com

Le bureau TC Bournezeau

DATES À RETENIR :

- Samedi 30 mai 2026 : Tournoi de tennis / palets ouvert à tous à la salle omnisports.

N'hésitez pas à venir à notre rencontre lors des événements organisés par le club afin de découvrir la pratique du tennis à Bournezeau.



VÉLOCIPÈDES BOURNEZEAU

Cette année, ce sont 45 cyclos-bipèdes, dont quinze vététistes, qui ont pu s'en donner à cœur joie au cours de 2025. Il faut noter la présence de quatre féminines réparties sur les deux sections.

Ainsi, régulièrement et, le beau temps persistant aidant, des randonnées ont pratiquement eu lieu chaque dimanche et jour férié mais aussi le jeudi pour les retraités et vacanciers occasionnels. Chaque sortie dominicale est programmée depuis le début de l'année, les adhérents peuvent donc connaître les itinéraires planifiés avec la destination et la distance.

D'ailleurs, pour l'année à venir, de nombreux nouveaux circuits testés par nos retraités du jeudi vont compléter la panoplie existante (264 circuits sont possibles aujourd'hui au départ de Bournezeau). Plusieurs groupes existent au sein du peloton : les vététistes qui ont leur terrain de jeu à part et les cyclos forment des ensembles en fonction de la distance et du rythme. D'autre part, un grupetto de cyclos en assistance électrique fonctionne très régulièrement, tant en VTT qu'en cyclo, et c'est tant mieux car cela permet de profiter du vélo sans se « décalquer la tronche ».



Vélocipèdes
BOURNEZEAU

Trois événements majeurs ont eu lieu au cours de 2025, le premier étant notre sortie « 100 km » bien arrosée par les éléments climatiques qui nous a menés dans le sud Vendée sur Maillezais, massif de Mervent -Vouvant pour se terminer au stadium de la Jaudonnière dont nous remercions les responsables pour leur accueil. Le second événement est notre traditionnel pique-manger du club qui a eu lieu début septembre. Enfin, troisième événement, le cyclo-cross du 14 décembre, organisé en partenariat avec le club cycliste de Chantonnay, qui doit accueillir de nombreux amateurs (l'événement n'a pas encore eu lieu au moment de la rédaction de cet article).

Pour terminer, un petit mot sur la sécurité car nous pratiquons notre sport favori sur la voie publique et nous nous efforçons de gêner le moins possible les autres usagers. Nous acceptons également que ces derniers fassent preuve de tolérance et d'un peu de patience lorsque les cyclos sont sur une zone où la visibilité est réduite pour doubler.

Merci.

Contact : Hubert GAUTRON ☎ 06 98 62 26 52
✉ velocipedes.bournezeau@gmail.com

USBSH FOOTBALL

Une saison historique pour le club !

La saison écoulée restera marquante pour l'USBSH Bournezeau Saint Hilaire, avec la **montée de l'équipe senior en championnat régional** pour la première fois de son histoire, ainsi que la victoire en Challenge de Vendée. Ces résultats témoignent du sérieux, de la cohésion et de l'investissement de l'ensemble du groupe, joueurs comme encadrants.

Le club poursuit sa belle dynamique avec **340 licenciés** cette saison, confirmant son rôle majeur dans la vie sportive locale.

Après deux années d'apprentissage, **Lonny** occupe désormais le poste de **salarié du club**, en coordination avec une équipe **bénévoles engagés** qui contribuent au bon fonctionnement et au développement de l'USBSH.



Deux événements majeurs viendront rythmer la vie du club au printemps :
• La fête de la bière, le 21 mars 2026,
• Le tournoi Anim'foot Leclerc, le 18 avril 2026.



L'ensemble du club remercie chaleureusement ses partenaires, bénévoles et supporters pour leur fidèle soutien et leur engagement au service du football local.

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le groupe de bénévoles s'agrandit, 7 nouvelles personnes sont venues rejoindre l'équipe en place, quel plaisir de les accueillir ! Bienvenue à vous et merci !



Cela nous permet d'étoffer notre rayon d'action : depuis novembre, nous proposons des **soirées « jeux de société » un jeudi par mois** à la bibliothèque, à 20h, pour les adultes. 3 autres séances auront lieu le 8 janvier, 5 février et 5 mars pour occuper les soirées d'hiver de façon conviviale. Ouvert à tous !

Autre nouveauté : **une tablette** est mise à la disposition du public, pour consulter le site internet du réseau des bibliothèques ou le portail e-medi@ de la bibliothèque départementale afin de consulter la presse, le catalogue, faire des réservations, etc. N'hésitez pas à demander conseil aux permanenciers.

Nous avons aussi installé une boîte à livres baptisée **« frigolivre »** sur la place de la mairie.



Le but : faire circuler les livres, on peut prendre, déposer, partager des livres et même écrire un petit commentaire (mais pas de gribouillis SVP, on respecte ce qui est mis à disposition, faisons preuve de civisme...) Il a déjà pris un bon départ, continuons à le faire vivre.

Prochain rendez-vous : les nuits de la lecture, le vendredi 23 janvier à 18h pour les enfants et le samedi 24 janvier à 18h30 et 21h pour les adultes.

Et toujours, les lectures à l'EHPAD, les Bébés Lecteurs, les accueils de classes, les rencontres ADMR, les animations de Noël, Partir en livre,...



Rappel des horaires d'ouverture :

- Mardi de 16h30 à 18h30
- Mercredi de 16h à 18h
- Vendredi de 10h à 11h30
- Samedi de 10h à 12h

La lecture est la clé de bien des évasions...

L'équipe de bénévoles

LES PATTES À TRACS

Après quelques années à la présidence, Lou Prieto a souhaité ne pas se représenter.

Lors de l'assemblée générale un nouveau bureau a été élu :

- Monique JAUFRY à la présidence,
- Sabrina GRIMAUD au poste de secrétaire,
- Maryline SELIN à la trésorerie.

Eric LAFOSSE reste notre conseiller artistique et Lou Prieto assure la mise en scène.

Nos dates de représentations pour 2026 seront les suivantes :

25, 26 et 27 septembre et 2, 3 et 4 octobre 2026

Notre souhait serait d'accueillir une **petite troupe d'enfants** au sein de notre groupe.

Nous sommes également à la recherche de **bénévoles** et de **comédiens** pour les années à venir et d'un ingénieur du son bénévole pour nos représentations d'Octobre.

Entente et convivialité sont de mise au sein de la troupe !

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter :

Sabrina GRIMAUD au ☎ 06 73 73 24 98 ou Monique JAUFRY au ☎ 06 47 04 22 63.

Théâtralement vôtre.
Les MSM



DON DE SANG

BÉNÉVOLE DE BOURNEZEAU ET SES ENVIRONS

(Fougeré, Thorigny, Les Pineaux Saint Ouen et Les Moutiers sur le Lay)



Donner son sang régulièrement, c'est important ! Maintenir les réserves de sang à un niveau suffisant est essentiel pour permettre à l'Etablissement français du sang de répondre sereinement à la demande des établissements de santé. Maladies génétiques, cancers, hémorragies ou encore lors d'interventions chirurgicales, les préconisations d'utilisation ne manquent pas et sont souvent d'ordre vital pour de nombreux patients

Un don de sang peut être réalisé en alternance d'un don de plasma en respectant un délai de quinze jours.

Pour donner son sang, il faut :

- Être âgé de 18 à 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Présenter une pièce d'identité avec photo
- Bien s'hydrater et avoir mangé avant le don
- Pas sûr de pouvoir donner ?

Faites dondesang.efs.sante.fr

Alors programmez votre prochain don de sang dans notre commune le :

- **Lundi 16 mars 2026** : salle du Mitan à Bournezeau
- **Mercredi 22 juillet 2026** : salle polyvalente à Fougeré
- **Mardi 24 novembre 2026** : salle du Mitan à Bournezeau

Nous vous attendons nombreux, sur nos collectes de 2026.

Avec (<https://dondesang.efs.sante.fr>) ou sans rendez-vous



ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES ÉNERGIES CITOYENNES (APEC)



Le projet du parc photovoltaïque citoyen avance sérieusement...

Dans le dernier bulletin, nous vous évoquions que les différentes étapes administratives étaient en cours pour réaliser le parc photovoltaïque au sol sur le terrain communal situé près de Bezeau. Celle de la maîtrise foncière vient d'être actée.

Vers un Bail emphytéotique de 35 ans

Lors du conseil municipal du 14 octobre dernier, les élus ont décidé à l'unanimité de confier la réalisation du projet du parc photovoltaïque au sol sur le site de Bezeau à la SAS- Ry watts, dans le cadre d'une promesse de bail emphytéotique d'une durée de 6 ans, préalable à la signature d'un bail d'une durée de 35 ans. Cette société devra verser une redevance annuelle révisable d'un montant de 1 000 euros.

Cette signature de promesse de bail a pu se réaliser suite à la réponse de Ry-watts déposée lors d'un appel à manifestation d'intérêt (A.M.I.) lancé par la commune de Bournezeau. Les critères déposés par la S.A.S. Ry-watts correspondaient à ceux définis dans l'A.M.I. tout particulièrement pour la concertation et la participation citoyennes.

L'A.P.E.C., SOLAIREAU ? S.A.S. RY-WATTS ? Comment s'y retrouver ?

Pour mémoire, l'association locale A.P.E.C. a été créée en 2013 pour promouvoir l'éolien citoyen suite à la construction du parc sur notre territoire.

En 2018, notre association a modifié ses statuts et son appellation pour élargir son champ d'actions sur la promotion des énergies citoyennes dont le photovoltaïque au sol bien entendu.

Lors de son A.G. de décembre de 2024, l'assemblée délibérante a validé son partenariat avec **SOLAIREAU**, Association créée sur le pays des Herbiers en 2019 dont les objectifs sont identiques à ceux de l'A.P.E.C. Nous avons décidé de nous associer pour tout simplement nous entraider.

Quant'à RY-Watts, c'est tout simplement la société que **Solaireau** avait créée pour la réalisation de ses projets économiques. Tout naturellement, nous y adhérons pour pouvoir réaliser le parc de Bezeau. Cette société est indispensable pour pouvoir réaliser cette opération économique : réaliser les documents d'urbanisme, pouvoir faire un appel de fonds, construire le parc, vendre l'électricité produite auprès des collectivités, des particuliers, des industries ou des artisans dans un rayon de moins de 20kms puisqu'il s'agira d'une autoconsommation collective.

Si vous souhaitez en savoir plus, vos questions peuvent être transmises en mairie au nom de l'A.P.E.C. ou à l'adresse mail suivante :

✉ apec.bournezeau@orange.fr

*Pour le conseil d'administration,
Louis-Marie Giraudeau*

ASSOCIATION POST SCOLAIRE DE L'AUGOIRE

L'association Post Scolaire de l'Augoire rajeunit !

Toute l'asso a mis la main à la pâte pour rendre la salle plus accueillante pour vos événements familiaux et festifs. Une nouvelle cuisine aménagée a pris place, ainsi qu'un rang de boules pour les initiés.

Après une année d'absence, nous organisons de nouveau notre « Fête de la Bière » le vendredi 5 juin 2026. Entrée libre avec animation, restauration et surtout, boisson sur place. Notez bien la date dans vos agendas !

Après de longues années d'investissements au sein de l'association, Catherine cède sa place à Nicolas Guyau pour les réservations de la salle.

Contact au ☎ 07 44 21 94 50, laissez un message.
A très vite dans la salle de l'Augoire !

*Blandine DAVIEAU,
vice-présidente de l'association
Post Scolaire de l'Augoire.*

LES SAPEURS-POMPIERS BOURNEZEAU

Les interventions :

Au cours de l'année 2025, le nombre total d'interventions est demeuré stable, traduisant une continuité dans la réponse opérationnelle. Toutefois, on observe une hausse notable des interventions liées à l'incendie, entre autres en lien avec les conditions climatiques de l'été.

Il est à noter que certaines interventions n'ont toutefois pas pu être réalisées par les sapeurs-pompiers de Bournezeau, en raison d'un effectif indisponible ou d'une équipe déjà mobilisée sur une autre intervention. En effet améliorer la disponibilité en journée la semaine reste un de nos objectifs prioritaires. Sa concrétisation ne pourra se faire qu'avec l'implication de l'ensemble des acteurs locaux : la Commune, les entreprises, et plus largement le civisme de chacun. Pourquoi pas un engagement de sapeurs-pompiers Volontaire ?

Les effectifs :

L'effectif au sein du centre de secours s'est maintenu au cours de l'année 2025, contribuant ainsi à la continuité du service sur l'ensemble de notre secteur d'intervention.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir au cours de l'année, Joan Guyau, qui avait déjà été initié au secourisme par des formations. Souhaitant mettre ses compétences, au service de la population, il a choisi de rejoindre nos rangs, renforçant ainsi notre équipe et illustrant l'engagement citoyen qui anime les sapeurs-pompiers volontaires.

Nous avons actuellement d'autres recrutements en cours et qui nous l'espérons seront effectifs au plus vite.

Recrutement :

Même avec ces recrutements en cours ; nous sommes toujours à la recherche de nouveaux volontaires pour venir renforcer notre centre de secours. Tout profil peut être intéressant : étudiant, salarié, travailleur indépendant, avec planning régulier ou atypique.

La diversité de nos sapeurs-pompiers volontaires constitue une véritable richesse pour notre service. Nous cherchons continuellement à valoriser et renforcer cette diversité, qui fait la force et la cohésion de notre équipe au quotidien.

Si vous avez encore des interrogations n'hésitez pas à nous contacter :

Lieutenante Cuisset Ludivine, Cheffe de centre de secours au ☎ 06 08 41 92 85 ou ☐ ludivine.cuisset@sdis-vendee.fr

*Lieutenante Ludivine Cuisset,
Cheffe de centre de Bournezeau*



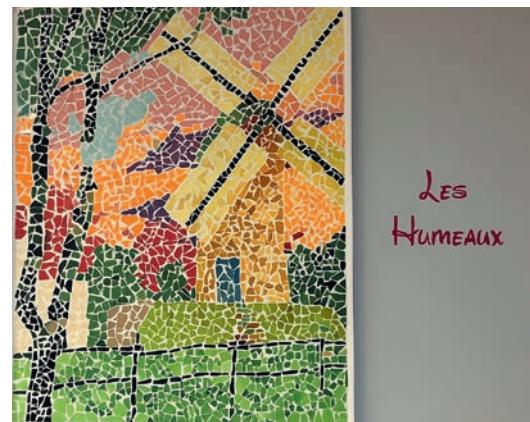
EHPAD LES HUMEAUX

Le service des actions culturelles de la communauté de communes a organisé en 2025 un projet fresque à destination des 3 EHPAD et des 2 résidences autonomie du territoire. Chaque établissement a choisi un site de sa commune pour le représenter sur une fresque en mosaïque.

Les résidents de Bournezeau ont choisi de représenter le moulin de la cave. Un appel a été fait auprès des familles de résidents pour récupérer de la faïence inutilisée. Les résidents ont réalisé cette fresque sur 3 séances de 2 heures au sein de l'EHPAD avec l'aide de François Gigaud intervenant en arts plastiques ainsi que Florian et Iris, animateurs des Humeaux.

Les 5 fresques réalisées ont été exposées le 14 octobre lors de la marche bleue pour ensuite être installée dans les structures.

La fresque des Humeaux est exposée dans le hall de la résidence. Bravo aux artistes des Humeaux.



*EHPAD Les Humeaux,
12 rue des Humeaux, 85480 BOURNEZEAU*



RELAIS PAROISSIAL

La communauté chrétienne de Bournezeau Saint Vincent Puymaufrais fait partie de la paroisse Saint Vincent de Chantonnay qui regroupe les pôles de Mouchamps et Chantonnay (13 clochers)

M. l'Abbé Patrice BOURSIER qui réside au presbytère de Chantonnay, 2 rue Gutenberg - 85110 CHANTONNAY est le curé de la paroisse.
📞 02 51 94 30 25
✉️ patriceboursier85@gmail.com

RELAIS PAROISSIAL DE BOURNEZEAU :

3 rue de la Miltière

Accueil au local paroissial :

de 9h45 à 11h00 :

- le 1^{er} mardi de chaque mois (jour de foire).
- chaque vendredi.

📞 07 81 78 88 12 joignable seulement pendant les horaires des permanences.

Boîte aux lettres :

située rue de la Miltière, devant la grille d'entrée. Elle est relevée plusieurs fois dans la semaine. Vous pouvez y déposer vos demandes de messes si vous n'avez pas pu venir aux heures de permanences.

Horaires des messes :

- À Bournezeau : à 11h00, le 1^{er} dimanche de chaque mois.
- À Saint Vincent Puymaufrais : à 9h30, le 2^e dimanche des mois pairs.
- À l'EHPAD des Humeaux : le jeudi, à 16h30 en alternance avec un temps de prière à la même heure le jeudi suivant.

La catéchèse, à partir du CE1, est proposée :

- le mercredi de 10h30 à 11h30 au local 3 rue de la Miltière, pour les enfants scolarisés à l'école publique.
- dans le cadre scolaire pour les enfants de l'école Saint-André.

POUR EN SAVOIR PLUS :

<http://eneglisechantonnaymouchampslesessarts.blogspot.com>
bit.ly/eneglise

Il est également possible de retrouver ce blog via le site du diocèse de Luçon, en indiquant dans la barre de recherche : Paroisse de Chantonnay.

Aumôneries :

- Pour les jeunes scolarisés en collège ou lycée publics, contact : ☎ 02 51 44 15 70
<https://egliseenvendee.fr/aumonerie-de-lenseignement-public/>

- Pour les jeunes scolarisés dans un collège ou lycée privés, se renseigner dans chaque établissement.

POUR LES BAPTÈMES ET LES MARIAGES :

- S'adresser au presbytère de Chantonnay : ☎ 02 51 94 30 25 pour toute information.

LORS D'UN DÉCÈS :

Prendre contact avec le funérarium qui se mettra en lien directement avec la paroisse.

INFOS RÉGULIÈRES :

- Chaque mois, les infos générales sont accessibles à tous dans le panneau devant l'église, ainsi qu'à l'intérieur de l'église, sur une affiche et un dépliant à emporter.
- Possibilité de s'abonner au bulletin paroissial mensuel (début de l'abonnement en janvier). On peut cependant demander un bulletin d'abonnement à un autre moment de l'année. Pour cela, téléphoner au presbytère de Chantonnay.

PERMANENCES AU PRESBYTÈRE

DE CHANTONNAY :

- Du mardi au samedi de 9h30 à 12h00
- ☎ 02 51 94 30 25

TARIFS DES SALLES MUNICIPALES 2026

SALLE LES HALLES (300 m ²) (300 personnes maxi)				
	COMMUNE			HORS COMMUNE
	Associations, établissements scolaires	Particuliers	Entreprises	Associations, particuliers et entreprises
Mise à disposition de la salle (journée)	gratuit	192,00 €	216,00 €	241,00 €
Mise à disposition de la salle (demi-journée)	gratuit	97,00 €	108,00 €	120,00 €
Manifestation à but lucratif (journée)	95,00 €			
Manifestation à but lucratif (demi-journée)	48,00 €			
Pique-nique de quartier (utilisation possible par défaut en cas de mauvais temps)		91,00 €		

SALLE DU FOYER SOLEIL LES VOLUBILIS				
	À LA JOURNÉE		À LA DEMI-JOURNÉE	Vaisselle cassée
	HIVER Du 01/01 au 15/04 et du 15/10 au 31/12	ÉTÉ Du 16/04 au 14/10	Occupations payantes	
Résident Foyer Soleil	58,42 €	43,24 €	23,36 €	1,00 €
Non résident Foyer Soleil	116,85 €	85,30 €	46,74 €	1,00 €

Nota : Location uniquement aux habitants de la Commune avec une priorité aux résidents du Foyer Soleil. Pas de location en soirée.

SALLE DE L'ENTAM		
	ASSOCIATION LOCALE	COMMUNE
Par jour	gratuit	55,00 €
Demi-journée	gratuit	28,00 €

SALLES OMNISPORTS	
1^{re} journée	122,00 €
à partir de la 2^e journée (consécutive à la 1^e journée)	62,00 €

*Nota : Tarifs applicables en dehors des occupations habituelles planifiées,
qui nécessitent un aménagement spécifique de la salle, et seulement sur convention.*

SALLE LE MITAN VENDÉEN						
TYPE DE LOCATION	Associations Commune	Particuliers Commune	Entreprises Commune	Associations/ Particuliers Hors commune	Entreprises Hors commune	
DU 16 AVRIL AU 14 OCTOBRE						
Grande salle + Bar	la journée	394 €	545 €	596 €	766 €	839 €
	demi-journée	197 €	273 €	298 €	383 €	419 €
	du lundi au vendredi	731 €	1 035 €	1 137 €	1 480 €	1 625 €
Petite salle seule	la journée	113 €	165 €	181 €	237 €	263 €
	demi-journée	57 €	82 €	91 €	119 €	132 €
	du lundi au vendredi	227 €	326 €	363 €	475 €	526 €
Bar attaché à la petite salle		73 €	103 €	112 €	123 €	135 €
Petite salle ajoutée à la grande salle	39 €	56 €	61 €	80 €	88 €	
DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL						
Grande salle + Bar	la journée	428 €	597 €	650 €	840 €	918 €
	demi-journée	214 €	299 €	325 €	420 €	460 €
	du lundi au vendredi	802 €	1 139 €	1 245 €	1 627 €	1 783 €
Petite salle seule	la journée	125 €	179 €	198 €	263 €	289 €
	demi-journée	63 €	91 €	101 €	132 €	145 €
	du lundi au vendredi	251 €	363 €	397 €	526 €	578 €
Bar attaché à la petite salle		83 €	114 €	126 €	137 €	150 €
Petite salle ajoutée à la grande salle	43 €	61 €	68 €	88 €	96 €	

TARIFS DES SALLES MUNICIPALES 2026 (SUITE)

SALLE LE MITAN VENDÉEN					
TYPE DE LOCATION	Associations Commune	Particuliers Commune	Entreprises Commune	Associations/ Particuliers Hors commune	Entreprises Hors commune
Forfait location vaisselle appliqué aux associations de Bournezeau qui utiliseront la vaisselle de la salle	50 €				
PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT POUR CEUX QUI BÉNÉFICIENT D'UNE LOCATION GRATUITE					
Grande salle	119 €				
Petite salle	60 €				
OPTIONS					
Mise à disposition cuisine	260 €	260 €	260 €	260 €	260 €
Verre cassé	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €
JOURNÉES SUPPLÉMENTAIRES					
Consécutive à la 1 ^{re} journée	Tarif 2 ^e jour : 40% du prix de mise à disposition de la salle				
	Tarif 3 ^e jour : 30% du prix de mise à disposition de la salle				
ACOMPTE RÉSERVATION					
	50 % des sommes à percevoir				

INFORMATIONS - RÉSERVATIONS DES SALLES MUNICIPALES

• SALLE DES HALLES, SALLE DE L'ENTAM, SALLES OMNISPORTS

À l'accueil de la mairie ou par téléphone ☎ 02 51 40 71 29

ou par mail ☐ mairie@bournezeau.fr

• SALLE DU MITAN VENDÉEN,

SALLE DU FOYER SOLEIL LES VOLUBILIS

par mail à ☐ gestionsalles@bournezeau.fr

ou par téléphone auprès de Mme BOCQUET Stella

au ☎ 02 52 61 03 10 (ligne directe en mairie) ou ☎ 06 74 51 95 43



TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX 2026

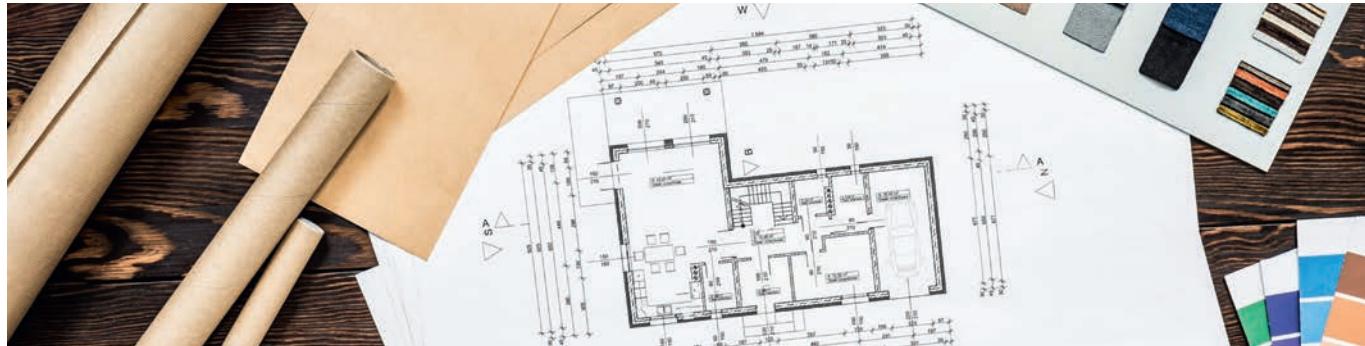
		TARIFS 2026
CIMETIÈRES	Terrain concession : 30 ans	355 €
	Terrain concession : 15 ans	167 €
	Columbarium concession : 30 ans	775 €
	Columbarium concession : renouvellement pour 30 ans	388 €
	Cavurne concession : 30 ans	609 €
	Cavurne concession : renouvellement pour 30 ans	249 €
	Jardin du souvenir : plaque d'identification	30 €
FOURRIÈRE MUNICIPALE	Par jour (dès l'entrée en fourrière)	55 €
REGIE DROIT DE PLACE	1 à 7 m compris	2 €
	+ de 7 m à 15 m compris	3 €
	+ de 15 m	5 €
	Cirque (par jour)	50 €
PHOTOCOPIES Noir et Blanc	Associations et candidats aux élections (cf. délib 25.096) (*)	0,15 €
	Particulier (*)	0,35 €
	Surcoût papier couleur (x nbre de feilles)	0,05 €

(*) maxi 100 par tirage ; base = 1 page A4 recto (x2 pour A4 R/V ou 1 page A3) (x4 pour A3 R/V)

STATISTIQUES

PERMIS DE CONSTRUIRE arrêtés au 30 novembre 2025

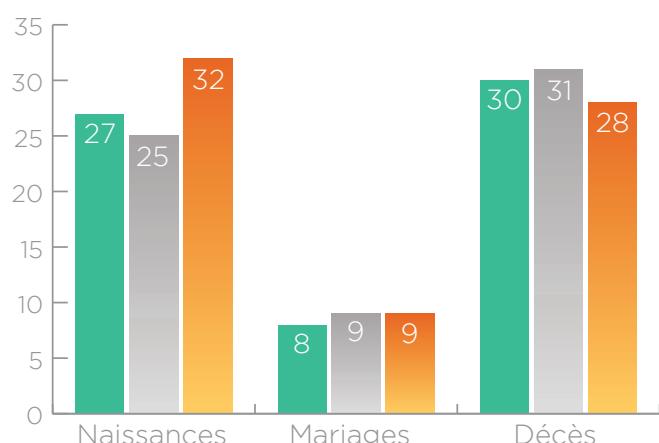
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Habitations neuves	15	10	31	17	10	5	56	15	4	10	12
Rénovations et extensions d'habitations	11	8	9	5	14	15	41	15	13	12	12
Déclarations préalables	80	68	63	96	98	117	140	146	152	155	113



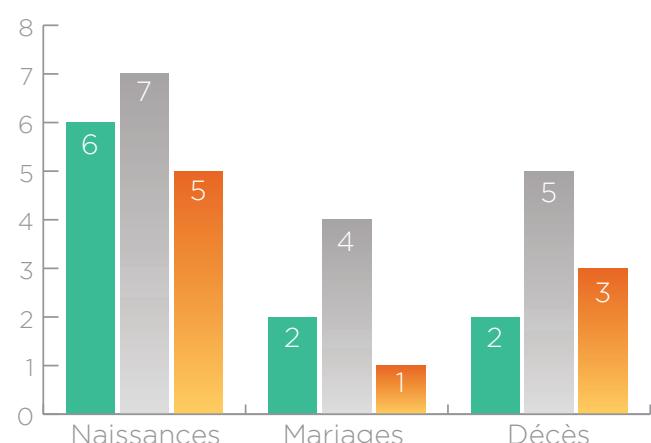
ÉTAT CIVIL (du 1^{er} janvier au 30 novembre 2025)

■ 2023 ■ 2024 ■ 2025

BOURNEZEAU

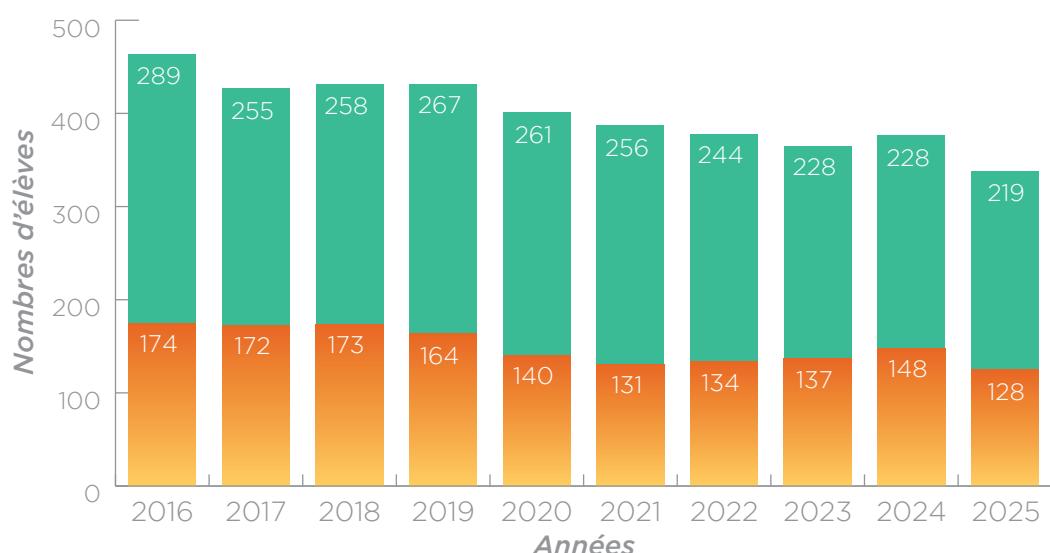


ST VINCENT PUYMAUFRAIS



EFFECTIFS SCOLAIRES Rentrée 2025

■ Élémentaire ■ Maternelle



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Besoin d'aide pour vos démarches administratives France Services est là !



FRANCE SERVICES

**SERVICES GRATUITS
OUVERTS À TOUS !**

Des professionnels vous accompagnent dans vos démarches administratives les plus fréquentes.



DES SERVICES PROCHES DE CHEZ VOUS

Accompagnement : immatriculation de véhicule, permis de conduire, pré-demande de carte nationale d'identité et passeport, Carte vitale, déclaration des impôts, dossier retraite, budget ...

Formation numérique : individuelle ou en ateliers thématiques ...



ESPACE LA FONTAINE

28 TER RUE LA FONTAINE - 85 110 CHANTONNAY

Des permanences d'organismes sont réalisées au sein de France Services :

- **Finances Publiques** : le mardi et le mercredi, avec ou sans rendez-vous, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
- **Mutualité Sociale Agricole** : sur rendez-vous,
- **Retraite Carsat** : sur rendez-vous.
- **Point Conseil Budget** : Sur rendez-vous, le 1^{er} vendredi du mois, le matin.
- **CIDFF 85** : Accueil tous les 3^{ème} mardis du mois.
- **Conciliateur de justice** : Sur rendez-vous, le 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois.

Mais également :

France Services de Saint-Jean-d'Hermine située à l'intérieur du bâtiment de la POSTE à Sainte Hermine (41 bis rue Georges Clemenceau) délivre aussi une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics.

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi : 10h - 12h30 / 14h30 - 18h
- Le samedi matin : 9h30 - 12h30.

Renouvellement de vos titres d'identité



Nous vous rappelons que les demandes de carte d'identité ou de passeport doivent être effectuées obligatoirement dans l'une des communes équipées d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales en Vendée, sur rendez-vous (Ex : Chantonnay, La Roche sur Yon, etc..., liste consultable sur le site de la Préfecture de la Vendée <http://www.vendee.gouv.fr/>)

L'enregistrement des dossiers s'effectuant sur rendez-vous et les délais étant généralement assez longs, dans la mesure du possible, **anticipez vos démarches.**

Inscription sur les listes électorales

Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026.

Pour pouvoir voter, il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune.

Comment s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne sur **www.service-public.fr**
- ou vous rendre en mairie avec les pièces justificatives requises (pièce d'identité et justificatif de domicile).

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, ces démarches sont à effectuer en ligne jusqu'au 4 février 2026 ou en mairie jusqu'au 6 février 2026.

Comment vérifier votre situation électorale ?

- en ligne via **www.service-public.fr** .
- ou à l'accueil de la Mairie.



RECENSEMENT CITOYEN

QUI ?
Tous les Français,
filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation
à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement
est possible dans votre commune.

2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté»,
cliquez sur «Recensement, JDC et service national»,
ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».

4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

INFORMATIONS MAIRIE

An illustration of a megaphone on a teal background. The word 'STOP' is written in large, red, block letters across the top. The megaphone is positioned on the right side of the frame, angled towards the left.

STOP AUX INCIVILITÉS :

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES

«Est punissable le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature...»

Article R 635-8 du code pénal



STOP AUX ANIMAUX EN DIVAGATION

« Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. »

Article L211-19-1 du code rural et de la pêche maritime



STOP AUX BRÛLOTS

«Il est interdit de brûler à l'air libre des déchets verts.» Article L541-21-1 du code de l'environnement



LE RESPECT ET LA CIVILITÉ SONT À LA PORTÉE DE TOUS!

IPRIS SUR LE VIF



JANVIER 2025

- Cérémonie des vœux à la population



FÉVRIER 2025

- Taille des arbres fruitiers (15 février - 22 février 2025)



MAI 2025

- Cérémonies du 8 mai



MAI 2025

- Exposition « devoir du mémoire »



JUIN 2025

- Portes ouvertes de 2 jardins locaux



JUIN 2025

- Apéro concert fête de la musique



JUIN 2025

- Remise diplômes « ambassadeurs citoyens »



JUILLET 2025

- Concert aménagement place de la mairie



OCTOBRE 2025

- Joséphine



SEPTEMBRE 2025

- Journées du patrimoine

NOVEMBRE 2025

- Micro-folie

DÉCEMBRE 2025

- Téléthon

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

1^{er} SEMESTRE 2026

JANVIER 2026

- **Dimanche 4 janvier,**
Bal
Association "Ola ka danser"
Salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 10 janvier,**
Vœux des élus à la population
Commune
18h30 Salle Le Mitan Vendéen
- **Jeudi 15 janvier,**
Vœux des élus aux 65 ans et plus
Commune
Salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 17 janvier,**
Concours de belote
Association Bournezeau Palet Club 85
Salle des Halles
- **Dimanche 18 janvier,**
Bal
Association "Ola ka danser"
Salle Le Mitan Vendéen
- **Vendredi 23 janvier,**
Nuit de la lecture
Association Les Amis de la Bibliothèque
Bibliothèque
- **Samedi 24 janvier,**
Couscous
Association UNC - Soldats de France
de Bournezeau
Salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 24 janvier,**
Nuit de la lecture
Association Les Amis de la Bibliothèque
Bibliothèque
- **Samedi 24 janvier,**
Assemblée Générale
Courlisch'Club
17h00 Maison des Associations
- **Samedi 24 janvier,**
Bal
Association "Ola ka danser"
Salle Le Mitan Vendéen

FÉVRIER 2026

- **Vendredi 6 février,**
Concours de belote
Club de l'amitié
Salle Le Mitan Vendéen
- **Dimanche 8 février,**
Challenge de Vendée d'orientation
Association du Courlisch'Club
- **Dimanche 8 février,**
Assemblée générale
Association des Randonneurs
- **Dimanche 8 février,**
Bal
Association "Ola ka danser"
Salle Le Mitan Vendéen
- **Jeudi 12 février,**
Assemblée générale
Association Club de l'amitié
Salle Le Mitan Vendéen
- **Dimanche 15 février,**
Bal
Association "Ola ka danser"
Salle Le Mitan Vendéen
- **Dimanche 22 février,**
Bal
Association "Ola ka danser"
Salle Le Mitan Vendéen

MARS 2026

- **Dimanche 1^{er} mars**
Bal
Association "Ola ka danser"
Salle Le Mitan Vendéen
- **Dimanche 8 mars**
Bal
Association "Ola ka danser"
Salle Le Mitan Vendéen

- **Jeudi 12 mars,**
Repas de printemps
Association Club de l'amitié
Salle Le Mitan Vendéen

- **Samedi 14 mars,**
Loto
Association Passion Handisport
Salle Le Mitan Vendéen

- **Dimanche 15 mars,**
Elections municipales
1^{er} tour
Bureaux de vote

- **Lundi 16 mars,**
Collecte de sang
Association du Don du sang
Salle Le Mitan Vendéen

- **Samedi 21 mars,**
Fête de la bière
Association USBSH Football

- **Dimanche 22 mars,**
Elections municipales
2^e tour
Bureaux de vote

- **Dimanche 22 mars**
Bal
Association "Ola ka danser"
Salle Le Mitan Vendéen

- **Samedi 28 mars**
25 ans du Club
Association Les Trempines
Salle Le Mitan Vendéen

- **Dimanche 29 mars**
Bal
Association "Ola ka danser"
Salle Le Mitan Vendéen

AVRIL 2026

- **Dimanche 5 avril**
Bal
Association "Ola ka danser"
Salle Le Mitan Vendéen
- **Lundi 6 avril**
Loto
Association Club de l'amitié
Salle Le Mitan Vendéen
- **Vendredi 10 avril,**
Journée chorale
Associations Club de l'amitié / Familles rurales
Salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 11 avril,**
Nuit de la côte
Associations UBAC / armada
Salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 11 et dimanche 12 avril,**
Course de côte
Association BSM
Côteaux de la Martinière
- **Dimanche 12 avril**
Bal
Association "Ola ka danser"
Salle Le Mitan Vendéen
- **Dimanche 19 avril**
Bal
Association "Ola ka danser"
Salle Le Mitan Vendéen

- **Dimanche 26 avril, matin**
Cérémonie patriotique
Journée du souvenir
- Commune
- UNC Soldats de France de Bournezeau
- ACPG-CATM de Saint Vincent Puymaufras
Stèle du Souvenir de Bournezeau

MAI 2026

- **Samedi 2 mai,**
Concours de palets
Bournezeau Palet Club 85
Salle Omnisports

- **Samedi 2 mai,**
Concours de Pêche à la Truite
Société Amicale des Chasseurs de Bournezeau
Étang Communal

- **Vendredi 8 mai, matin**
Cérémonie patriotique - anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945
- Commune
- UNC Soldats de France de Bournezeau
- ACPG-CATM de Saint Vincent Puymaufras
Stèle du Souvenir de Bournezeau, puis Monument aux Morts du cimetière de St Vincent Puymaufras

- **Dimanche 10 mai**
Bal
Association "Ola ka danser"
Salle Le Mitan Vendéen

- **Jeudi 8 mai,**
Loto
Club de l'amitié
Salle Le Mitan Vendéen

- **Dimanche 24 mai**
Bal
Association "Ola ka danser"
Salle Le Mitan Vendéen

- **Mardi 26 mai,**
Assemblée Générale
Association Familles Rurales Bournezeau
- **Samedi 30 mai,**
Tournoi de tennis / palets
Association Tennis Club Bournezeau
Salle Omnisports

JUIN 2025

- **Vendredi 5 juin,**
Fête de la bière
Association Post Scolaire de l'Augoie
Salle de l'Augoie
- **Samedi 6 et dimanche 7 juin,**
Festival "On part en goguett
Association Cie la Folie de l'Ange
- **Du mardi 9 au samedi 13 juin,**
Spectacle de danse
Rythme Jazz Dance Bournezeau
Salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 20 juin,**
Tournoi 3x3
Association Basket Club Bournezeau
Salle Omnisports
- **Dimanche 21 juin,**
Kermesse
Ecole Saint André
Prairie des Humeaux
- **Mardi 23 juin,**
Représentation de fin de saison
Association Cie la Folie de l'Ange
Salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 27 juin,**
Fête de l'école
Ecole La Courte Echelle
- **Dimanche 28 juin**
Bal
Association "Ola ka danser"
Salle Le Mitan Vendéen

JUILLET 2026

- **Lundi 13 juillet,**
Moules-frites / Feu d'artifice
Commune / Association Les Marsupil'Amis
Prairie des Humeaux
- **Dimanche 19 juillet,**
Vide grenier
Association Basket Club Bournezeau
Prairie des Humeaux